2e année, n° 340 LE QUOTIDIEN Le numéro 5 centimes. Lundi 29 novembre 1915

LE QUOTIDIEN

(Vendu chaque jour, dès 7 heures du matin, à Bruxelles et en Province)

Adresser toutes les communications à la Direction générale du « Quotidien » 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT Administration pour la Belgique 70, rue du Midi (près de la Bourse)

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

GASTON BONNET, Directeur général. ALFRED-W. GASPART, Directeur de la Rédaction. A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef.

Le Devoir militaire et le Conflit des Devoirs

Le devoir militaire comprend toutes les qualités militaires, et en première ligne l'obéissance et la soumission.

Si l'on veut que le sentiment du devoir soit réellement gravé dans le cœur de l'homme, il faut s'adresser à l'homme tel qu'il est, et non pas à l'homme tel qu'on voudrait le voir, en le regardant à travers le prisme de l'idéalisme. C'est seulement ainsi que les efforts tentés pour développer la notion du devoir porteront tous leurs fruits.

Pour obtenir de bons résultats, il faut avoir recours à une série de moyens d'éducation actifs, sortant de l'habitude des phrases banales, et qui sont les suivants :

1) *L'enseignement de l'histoire des peuples aux troupes.* — C'est un des moyens les plus puissants qui soient pour former et exciter les hauts sentiments. La narration des faits héroïques et l'éloge de leurs auteurs exercent sur l'homme une influence analogue à celle que la presse exerce sur les lecteurs. On sait, par exemple, que la description des suicides publiés dans les journaux suscite souvent l'idée à celui que le malheur atteint, d'en finir avec la vie, et c'est pourquoi la presse a été souvent critiquée. De même, le récit des faits héroïques de l'histoire éveille l'héroïsme dans le cœur des soldats.

2) *La célébration des faits d'éclat.* — Nous devons seulement avoir soin de sortir de la banalité, pour pouvoir toucher le cœur et frapper l'imagination, tâchant ainsi d'obtenir un effet réel.

3) *L'exemple* est le plus puissant de tous les moyens éducatifs. Il faut donner continuellement des exemples touchant l'accomplissement des devoirs. Lorsque le lieutenant aperçoit le colonel parler au général, en position réglementaire, il reçoit la meilleure leçon possible, sur la manière dont il doit parler lui-même à son capitaine.

4) *La rigueur des punitions.* — L'homme qui n'est pas soldat ne peut le devenir que par une action énergique exercée du dehors sur son intelligence et sa volonté. Il est bien et beau que l'homme trouve dans son for intérieur le ressort nécessaire pour supporter les difficultés de la guerre; mais pour ceux qui sont dépourvus de cette vertu, les moyens énergiques doivent garantir l'exécution du devoir, en les mettant, par exemple, en présence de l'ennemi, dans l'alternative de la mort honteuse sûre ou de la mort glorieuse possible.

Un excellent ouvrage dû à M. le lieutenant-commandeur Balescu nous oblige à nous arrêter un moment sur la question du « conflit des devoirs ». Dans cet ouvrage, paru sous le titre : *La Morale et la Discipline militaire*, l'auteur établit comme règle : «Entre plusieurs classes de devoirs, l'importance des devoirs se rapporte à l'étendue des groupes auxquels ils s'appliquent. Nous disons donc : Je dois plus à l'humanité qu'à la patrie, plus à la patrie qu'à la famille, plus à la famille qu'aux amis, plus aux amis qu'à moi-même ».

Mais en même temps, un peu plus loin, il reconnaît que les plus graves erreurs du socialisme et les plus grands excès du despotisme peuvent se prévaloir de cette règle; que quiconque aurait le droit de préférer la patrie à l'humanité, la famille à la patrie et soi-même à tout le reste.

Le livre de M. le lieutenant-commandeur Balescu est admirable comme fond et exposé dans un style d'écrivain de talent; mais cette question paraît être laissée en suspens, car on ne comprend pas explicitement quelle est la morale qui doit être enfin adoptée.

La faute en est toutefois à la difficulté de la question même. Les adeptes de la première morale sont plus nombreux que ceux de la seconde; la première mène à l'internationalisme, la seconde à l'égoïsme; le militaire pécherait en adoptant l'une autant que l'autre.

Le culte du militaire est *la patrie;* la défense de la patrie est sa carrière, et toute sa morale doit tourner autour de ce mot. La morale chez lui ne peut partir ni du moi, ni de l'universalité. *La sûreté de la patrie :* voilà où doit à la fois commencer et finir toute sa philosophie en cette question.

L. C. HENNEBERT.

Nouvelles de la Guerre

BULLETIN ALLEMAND

Armée du maréchal von Linsingen : Rien de neuf.

Armée du maréchal prince Léopold de Bavière : Au nord de *Baronowitschi* une attaque russe a été refoulée.

Front des Balkans : La poursuite continue. Au sud-ouest de *Mitrovica* nous avons occupé *Rudnick*. Plus de 2,700 prisonniers tombèrent entre les mains des Alliés ; un nombreux matériel de guerre a été capturé.

Par la fuite des lamentables restes de l'armée serbe dans les montagnes albanaises, nos grandes opérations contre celle-ci sont terminées. Le but final, l'ouverture de grandes communications avec la Bulgarie et l'empire turc est atteint.

Berlin, 28 novembre.

Front occidental : Après avoir provoqué avec succès une explosion de mine dans la région de *Neuville*, entre *Arras* et *Lens*, nos troupes ont occupé l'entonnoir et ont fait quelques prisonniers.

En plusieurs endroits du front, il y a eu des combats à la grenade à main et de lance bombes.

En *Champagne* et en *Argonne*, l'artillerie ennemies tit preuve d'une grande activité.

Front oriental. — Armée du général feldmaréchal von Hindenbourg : Un aéroplane ennemi a été abattu près de *Buschof*, au sud-ouest de *Jacobstadt* par le feu de nos mitrailleuses. Il tomba entre les deux positions et fut retrouvé dans la nuit par une de nos patrouilles.

LES AFFICHES ALLEMANDES

Arrêté. — Article premier. — Les tanneries situées dans le territoire du gouvernement général ne peuvent acheter des peaux du gros bétail, des peaux de veaux, moutons et chèvres et des matières tannantes de tout genre, y compris les écorces de chêne et de pin, qu'à la « Kriegsleder-Aktiengesellschaft », Bureau de Bruxelles. Toute acquisition résultant d'un achat ou de toute autre transaction, est défendue si elle ne se fait pas par l'entremise de la « Kriegsleder-Aktiengesellschaft ». Les contrats, qui vont à l'encontre de cette prescription, sont déclarés nuls et non avenus.

Sauf ces restrictions, le commerce de ces divers produits reste libre.

Art. 2. — La « Kriegsleder-Aktiengesellschaft » (Bureau de Bruxelles) achètera les produits mentionnés à l'art. 1er et les revendra aux tanneries conformément à mes instructions.

Art. 3. — La « Kriegslede-Aktiengesellschaft » (Bureau de Bruxelles) a le droit d'achever avant tout autre acheteur le cuir fabriqué par les tanneries; celles-ci ne peuvent, en outre, disposer des produits provenant des fournitures qui leur ont été faites, qu'avec le consentement de la section économique de la « Politische Abteilung ».

Art. 4. — Les contraventions au présent arrêté seront punies d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 fois la valeur de la marchandise; en outre, le tribunal pourra prononcer une peine d'emprisonnement d'un an au plus, ainsi que la confiscation de la marchandise.

Art. 5. — Les contraventions au présent arrêté seront jugées par les tribunaux militaires.

Bruxelles, le 20 novembre 1915.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 28 novembre. (*Communiqué d'hier.*)

Front russe : Rien de nouveau.

Front italien : L'offensive des Italiens et l'activité de leur artillerie se sont manifestees hier, sur tout le front du territoire du littoral. Des attaques dirigées contre les positions que nous occupons sur le *Mrzli Vrh* et au sud de cette montagne, ont été repoussées et l'ennemi y a subi des pertes graves, soit dans des corps à corps soit devant nos obstacles.

Devant la tête du pont de *Tolmein*, du côté de *Plava*, notre artillerie a enrayé aussi toutes les tentatives d'attaque. Les Italiens nous assaillirent en vain.

Les combats livrés près de la tête de pont de *Görz* furent particulièrement violents. Près d'*Oslavija*, des détachements du régiment d'infanterie dalmate n° 22 ont repoussé, dans une lutte sanglante, les assauts six fois repétés de l'ennemi. Les fortes attaques entreprises contre *Pevma* et les hauteurs de la *Podgora* ont eu le même sort. La ville de *Görz* reste exposée au feu ininterrompu des canons de gros calibre. Un de nos aviateurs a descendu, dans un combat aérien, un biplan ennemi qui est tombé près de *San Lorenza di Mossa*, où notre artillerie l'a démoli à coups de canon.

Dans le secteur du plateau de *Doberdo*, un combat engagé sur le versant nord du *Monte San Michele*, s'est terminé à notre avantage; nous y avons maintenu intact tout notre front de défense. Sur le versant sud de cette montagne, les manœuvres ennemies ont été arrêtées dès le début par le feu de notre artillerie.

Sur le front tyrolien, des tentatives d'attaque isolées se sont produites dans les *Dolomites;* elles ont complètement échoué.

Front du Sud-Est : Dans le secteur de *Cajnica* et aussi dans le *Sandschak de Novibazar*, la situation n'a pas changé.

Sur la *Suha Planina*, à l'ouest de *Mitrovitza*, nos troupes ont rejeté les Serbes vers la frontière monténégrine. Le nombre des prisonniers augmente d'heure en heure.

Depuis la prise de *Mitrovitza*, nous y avons fait prisonniers 11,000 soldats serbes et 3,500 civils reconnus aptes à porter les armes. Récemment encore, nous avons pris 800 hommes près de *Pristina*. Sur les derrières de nos fronts d'armées, nous avons aussi ramassé de nombreux dispersés.

BULLETIN BULGARE

Sofia, 28 novembre. (*Communiqué du 26 novembre.*) Nos troupes et leurs alliés continuent à poursuivre les Serbes dans la direction de *Prizrend* et d'*Ipek*. Nous avons pris 350 hommes et capturé 8 canons, 5 fourgons de munitions et beaucoup de matériel. Près de la voie ferrée de *Ferisovac* à *Pristina*, nous avons capturé 3 locomotives et 100 wagons.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 27 novembre. — *Du maréchal French :*

Notre artillerie a bombardé avec succès, ces quatre derniers jours, les tranchées ennemies. Les obstacles en fil de fer ont été détruits, le parapet a été atteint. L'ennemi a riposté faiblement au feu. Pendant les derniers jours il y a eu constamment des combats de mines réciproques.

BULLETIN RUSSE

Petrograd, 26 novembre. — *Du grand état-major :*

Le combat dans la région de la *métairie de Bersemunde* a continué hier pendant toute la journée, sans résultats pour l'un ou l'autre partie. Vers le soir, le combat diminua de violence. Au cours d'un combat près du village de *Minzjunj*, à 8 kilom. au nord de *Widsy*, à 45 kilom. au sud de *Dunabourg*, nos troupes ont occupé le bois au sud du village.

Dans tous les secteurs du golfe de *Riga*, jusqu'au *Pripet* et au *Styr*, le calme a régné.

Dans la région à l'ouest d'*Olyka*, à 35 kilom. à l'est de *Luzk*, entre *Rowno* et *Luzk*, l'ennemi tenta d'avancer, mais menacé dans son déployement, il se retira dans sa position de départ. Sa tentative d'avancer sur le village de *Janowka*, au nord-est de *Buczacz*, resta également sans résultat. Dans les autres secteurs du front, au sud de *Czartorysk* et sur le théâtre de la guerre de *Galicie*, le calme règne.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 26 novembre. — *Du généralissime italien :* Dans la vallée de *Concei*, l'ennemi a attaqué dans la soirée du 24 courant, nos positions sur le *Monte Vies*, au nord-ouest du bassin de *Bezzecca*. L'attaque, préparée par un violent feu d'artillerie, a été repoussée.

Sur les hauteurs au nord-ouest de *Görz*, l'action a encore continué hier. Les contre-attaques ennemies, réitérées et acharnées, qui furent constamment repoussées, n'empêchèrent pas nos troupes de maintenir les positions conquises et de les consolider par groupes.

Sur le *Carso*, le combat devint plus violent hier sur le terrain qui descend des pentes septentrionales du *Monte San Michele*, entre *Peteano* et *Boschini*. Conquis par l'ennemi à la faveur d'une attaque imprévue, le terrain fut rapidement reconquis par les nôtres. Il resta finalement en notre possession. Nous avons fait 40 prisonniers.

NOUVELLE NOTE COLLECTIVE DES ALLIES

De l'agence Havas : Les ambassadeurs de la Quadruple-Entente ont remis samedi matin au gouvernement grec une nouvelle note collective qui se rallie à celle remise ces jours derniers. La nouvelle note, qui traite de détails, serait également importante. A l'issue de la visite des ambassadeurs alliés, le président du conseil Skulidis a eu un entretien avec le Roi, après quoi eut lieu un conseil des ministres.

La nouvelle note fixe exactement les dispositions matérielles que les puissances alliées attendent du gouvernement grec, en vertu d'une base d'accord en principe, établie auparavant et qui fait supposer que la Grèce ne s'opposera pas à son application pratique, surtout après les mesures bienveillantes des Allies. En ce qui concerne le commerce grec, des facilités ont été accordées pour l'importation des marchandises.

***

Du *Secolo* : Les ambassadeurs de la Quadruple-Entente ont remis samedi au président du Conseil grec, Ekulidis, une nouvelle note complémentaire. Elle renferme toutes les garanties de caractère politique ou militaire qui sont exigées de la Grèce par la Quadruple-Entente.

L'*Hestia* d'Athènes croit savoir que parmi les demandes figure celle de l'évacuation des troupes grecques des endroits qui ne touchent pas directement à la défense du pays, afin de pouvoir faciliter l'approvisionnement des Alliés.

La note demanderait d'accorder aux Alliés le droit de dépasser la zone côtière afin de livrer la chasse, éventuellement, aux sous-marins ennemis.

LA REPONSE DE LA GRECE

Le correspondant à Paris du *Corriere della Sera* et le correspondant à Londres du *Secolo* annoncent, d'une manière concordante, qu'on considère la réponse de la Grèce comme satisfaisante en principe. On est seulement inquiet au sujet de la mise en application des garanties promises. Celles-ci consisteraient, dit le *Giornale d'Italia*, à la mise à la disposition des Alliés de Salonique comme base d'opérations et au retrait des troupes grecques de toute la contrée entre le Wardar et Ochrida.

***

L'agence Havas apprend d'Athènes : Il semble se confirmer que l'état-major général a proposé au ministre de la guerre, de démobiliser les cinq ou six plus anciennes classes. La proposition sera examinée sous peu au Conseil des ministres et sera probablement approuvée

LE RAJEUNISSEMENT DES CADRES EN FRANCE

Le ministre de la guerre Galliéni fera, sous peu, à la Chambre des députés un rapport sur le rajeunissement des cadres et le déplacement des officiers de l'intendance et d'autres services spéciaux de l'armée, dans leurs armes d'origine.

UN ECHO DU SOULEVEMENT SUD-AFRICAIN.

L'agence Reuter mande du Cap : Une motion des nationalistes contre la création d'une commission chargée d'examiner les causes et le développement du soulèvement sud-africain a été repoussée à la Chambre sud-africaine, par 88 voix contre 26.

Cette motion avait été présentée pour le motif que les membres de la commission en question avaient déjà siégé dans l'affaire de l'insurrection sud-africaine.

NOUVEL EMPRUNT ANGLAIS AUX ETATS-UNIS

De l'agence Reuter : On négocie à New-York un nouveau crédit commercial anglais à 4 1/2 p. c., d'un délai de six mois, couvert par des obligations anglaises.

Le crédit est d'un import de 50 millions de dollars, et la garantie de 11 millions de livres sterling.

LA MONARCHIE CHINOISE

Treize provinces chinoises sur dix-huit se seraient prononcées, d'après une dépêche de Pékin, en faveur de la restauration de la monarchie avec Yuantchikai comme empereur. Le gouvernement chinois n'est pas disposé à se ranger aux objections du Japon contre le changement de forme gouvernementale, d'autant que les Etats-Unis ne songent pas à s'immiscer dans les affaires intérieures de la Chine.

LE NOUVEAU CREDIT PROVISOIRE FRANÇAIS

Le ministre des finances Ribot vient de soumettre à la Chambre un projet de crédit provisoire de 8,172,617,000 francs pour le premier trimestre 1916.

LE COMMERCE ANGLO-DANOIS

Un traité commercial vient d'être signé à Londres entre le gouvernement britannique et les délégués du gouvernement danois. Il se rapporte à l'importation danoise et a pour but de faciliter le commerce de ce pays avec d'autres contrées, écartant tout soupçon au sujet de la destination définitive des produits d'outremer importés au Danemark.

LE CARDINAL DE COLOGNE

Le *Daily Telegraph* annonce de Milan que le cardinal von Hartmann est arrivé dans cette ville, à destination de Rome. Il voyage avec un laisser-passer du gouvernement allemand. A Lugano, plusieurs journalistes lui ont demandé s'il parlerait de la paix à Rome. Il répondit qu'il y allait uniquement pour assister au Consistoire.

UN TRAITE COMMERCIAL SUEDO-AMERICAIN

Un certain nombre de délégués, venant d'Amérique, sont arrivés à Stockholm. Ils viennent pour négocier un traité commercial entre la Suède et les Etats-Unis.

UN HYDROAVION SAISI

Après enquête par les autorités militaires hollandaises, il a été décidé que l'hydroavion qui avait été forcé d'atterrir à Schiermonnikoog a été saisi et les officiers passagers ont été transportés au camp d'internement de Bergen.

LE SUBSIDE AU ROI DE GRECE

Sir Grey a déclaré à la Chambre des communes que le subside de 12,000 livres sterling que le roi de Grèce recevait annuellement de l'Angleterre, de la France et de la Russie, conformément à l'accord de 1863, n'a plus été octroyé depuis la mort du roi Georges, c'est-à-dire depuis 1913.

LES AMBASSADEURS ALLIES AU MONTENEGRO

De l'agence Stefani : On mande d'Andriefnica (Monténégro) que les ambassadeurs de France, d'Italie, d'Angleterre et de Russie, accrédités auprès du gouvernement serbe, sont arrivés en cette dernière ville.

LE COMMERCE AMERICAIN

L'*Exchange Telegraph* mande de Washington : Le commerce américain a atteint du 1er octobre 191[illegible] au 30 septembre 1915 la somme de 24 milliards de francs. L'exportation est comprise dans cette somme pour 60 p. c. L'importation de l'or a comporté 63 1/2 millions de livres sterling et l'exportation de l'or 33.4 millions de livres.

LE SUCCESSEUR DE KEIR HARDIE

L'élection qui vient d'avoir lieu dans le district de Merthyr au pays de Galles pour le siège devenu vacant par suite de la mort de Keir Hardie a donné un résultat tout à fait imprévu.

Winstove, le candidat officiel de l'*Independant Labour Party*, qui s'était déclaré adversaire du service obligatoire, a subi un échec sans précédent dans les annales électorales du pays de Galles. Il n'a réuni que 6,080 suffrages alors que son compétiteur Stanton, candidat ouvrier non officiel, était élu par 10,286 voix.

Les journaux anglais voient dans cette élection un échec sérieux des pacifistes, étant donné surtout le milieu où se déroulait les opérations électorales

PROPAGANDE POUR LA PAIX

Le milliardaire Fords, dont nous avons annoncé hier l'arrivée prochaine en Europe, en vue d'un mouvement pacifiste, aurait eu avec le président Wilson un entretien dont le résultat n'est pas connu. Entretemps, Mme Fords soutient de son argent une propagande pour la paix parmi les dames américaines. Celles-ci ont déjà envoyé des milliers de dépêches à M. Wilson, réclamant du président qu'il intervienne en faveur de la paix et principalement en faveur d'une délibération des neutres.

M. WILSON ET LA QUESTION DE LA PAIX

On mande de Washington que le président Wilson ne participe pas aux divers mouvements destinés à provoquer une conférence des neutres en vue de la paix. Toutefois, M. Wilson est renseigné continuellement sur le mouvement pour la paix, à l'étranger, par l'intermédiaire des diplomates américains. Les communications qui lui sont parvenues indiquent que le moment n'est pas propice d'entreprendre des démarches. Entre-temps de nombreux télégrammes, provenant de pacifistes américains, lui ont été envoyés, où on lui demande d'intervenir en faveur de la paix. Le gouvernement ne se rendra pas, pour le moment, à ces propositions.

LE GENERAL RUSSKY

D'après les journaux suisses, le général Russky aurait remis temporairement le commandement de l'armée russe du Nord au général Gorbatowsky, afin de remplir les fonctions de généralissime pendant l'absence du Tsar.

LE MORATORIUM GREC

Le moratorium grec, décrété en août 1915, vient d'être prorogé pour une date indéterminée.

Informations diverses

ANDREW CARNEGIE

M. Andrew Carnegie, le grand philanthrope milliardaire américain, a atteint, jeudi dernier, 80 ans. Il a exprimé, à cette occasion, le vœu que les grandes fortunes du monde soient affectées à des œuvres humanitaires. De son côté, M. Carnegie a déjà fourni 80 millions de livres sterling dans ce but.

LE SECRETAIRE DU PREMIER MINISTRE ANGLAIS

M. E. H. Marsh, le secrétaire particulier de Churchill, précédemment celui de Chamberlin, vient de quitter ce poste pour prendre les fonctions de secrétaire du premier ministre Asquith.

UNE CONFERENCE AUX ETATS SCANDINAVES

Une conférence a eu lieu cette semaine à Christiania réunissant des représentants des trois Etats scandinaves pour prendre des mesures contre les maladies épidémiques et infectieuses, notamment contre les menaces de peste et de choléra.

Les membres de la conférence ont recherché surtout les meilleurs moyens de vérification des cas suspects tant sur les lignes de navigation que sur les lignes internationales de chemins de fer.

L'AMBASSADEUR DES PAYS-BAS AU VATICAN

Ainsi que nous l'avions fait prévoir il y a plusieurs jours déjà c'est le chevalier O. M. van Nispen tot Sevenaer, membre de la Seconde Chambre des Etats-généraux, qui est désigné pour représenter la Hollande comme ambassadeur extraordinaire au Vatican.

La nomination sera très probablement rendue officielle aujourd'hui.

M. van Nispen était considéré ainon comme le leader du moins comme un des membres les plus influents du parti catholique d'Etat au Sénat hollandais.

Il est né le 2 octobre 1867, à Arnhem.

L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN RUSSIE

Il vient de se créer en Russie une société pour l'étude et l'exploitation des industries chimiques et pharmaceutiques. Cette société, dont le siège est à Moscou, possède un capital de cinq millions de roubles.

L'INDUSTRIE DU PAPIER EN SUISSE

Le journal de Soleure annonce que l'industrie du papier en Suisse est absolument arrêtée par suite de pénurie des matières premières.

Dans le seul canton de Soleure plus de 1,600 ouvriers se trouvent de ce fait sans travail.

Les journaux annoncent du reste qu'ils devront très prochainement cesser leur publication.

LE CAOUTCHOUC

Le gouvernement anglais vient d'ordonner que le caoutchouc ne sortira plus des ports britanniques sans son autorisation. A la suite de cette disposition, le trust néerlandais d'Outre-Mer a fait connaître aux sociétés intéressées que le caoutchouc venant des Indes néerlandaises ne pourra plus être consigné au Trust d'Outre-Mer.

CONCOURS DE TRICOTEUSES

Du *Globe* : La mode nouvelle adoptée par les Anglaises, que ce soient des *ladies* ou de simples *workwomen*, est de tricoter. Partout, chez elles, dans l'autobus, au concert, aux « thés », une ardeur fébrile les anime et elles donnent l'impression de disputer des matches de vitesse à qui aura le plus tôt terminé sa paire de bas ou de gants. En fait, elles « s'entraînent » réellement. Le sport ne perd jamais ses droits en Angleterre et certains *ladies' club* ont déjà préparé des programmes de concours. Tous ces vêtements tricotés sont destinés aux soldats combattant au front.

ENCORE UN JOURNAL D'INTERNES

Nous apprenons que les soldats belges internés au camp de Soesterberg viennent à leur tour de publier le premier numéro d'un journal bi-hebdomadaire. Le journal sera bilingue et les deux éditions française et flamande paraîtront simultanément.

UN MINISTERE DU COMMERCE EN NORVEGE

On manque de Christiania que le gouvernement norvégien vient de déposer sur le bureau du *Storting* un projet de loi instituant un ministère du commerce.

Ce projet paraît être une réponse aux récentes démonstrations commerciales faites en Suède avec l'appui du gouvernement de Stockholm.

CREDIT DE GUERRE

Nous apprenons que le gouvernement des Pays-Bas déposera incessamment sur le bureau des Chambres un projet de loi accordant un nouveau crédit de guerre extraordinaire de 50 millions de florins.

LE NOUVEAU CHANCELIER DE LANCASTER

Le général Postmaster, Samuel, devient chancelier de Lancaster, en remplacement de M. Churchill. Il conserve son ancien poste.

Rappelons qu'on avait désigné récemment M. Tennant comme successeur éventuel de M. Churchill.

DANS L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

M. Ramsay Macdonald, le représentant du parti ouvrier anglais au sein du bureau socialiste international, vient de donner sa démission. Il a été remplacé par Thorne.

AUX MAINS DES BOCOYAS

Le ministre Grey a déclaré à la Chambre des communes que douze survivants du vapeur anglais *Woodford* sont tombés entre les mains de Bocoyas, tribu sauvage du Maroc. L'Espagne a promis de négocier pour obtenir leur rachat.

SUEDE ET BULGARIE

Le nouvel ambassadeur bulgare à Stockholm (Suède), Grekof, a déclaré à un correspondant de l'*Aftonbladet* que sa tâche était surtout de préserver le commerce entre la Suède et la Bulgarie. Celle-ci possède des grains et espère que celle-là lui fournira du métal et du papier.

AU THIBET

Des nouvelles du Thibet annoncent que les relations entre le Dalaï Lama et le Tasji Lama sont rétablies officiellement.

LE LIEUTENANT GOSCHEN

On annonce de Berlin :

Le lieutenant Goschen, fils de l'ancien ambassadeur anglais à Berlin, qui avait reçu une grave blessure à la tête et avait été interné dans un camp de prisonniers en Allemagne, vient d'être remis en liberté comme impropre au service. Il est retourné en Angleterre par la Hollande.

MORT D'UN PARLEMENTAIRE

Une dépêche particulière de Berne annonce la mort à Vienne du député autrichien Léopold Winarski.

Il était depuis plusieurs années le leader du social-démocratique et avait une grande influence au sein du parlement autrichien.

ECHOS LITTERAIRES, ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUES

Beethoven à Londres. — On nous informe que Mlynarski vient d'organiser à Londres une soirée consacrée exclusivement aux œuvres de Louis Van Beethoven. L'exécution avait lieu avec le concours du *London Symphony Orchestra* et de miss *Carrie Tubb* qui obtint un très grand succès notamment dans l'air *Ah ! perfido !*, de Fidelio.

***

Mort d'un peintre célèbre. — Nous apprenons la mort de Gabriel von Max, artiste peintre autrichien très connu. Nombre de ses œuvres ont été acquises par les musées des grandes villes européennes. Une de ses œuvres les plus connues est la « Jeanne d'Arc » qui fut acquise par le milliardaire américain Gould.

***

Œuvres musicales. — La « Philarmonic String Quartet », de Londres, dont fait partie depuis quelques mois le violoniste belge Brucké, vient de donner une audition consacrée aux œuvres inédites de Cyrille Rootham, dont les nouvelles compositions ont produit grande impression.

***

Le théâtre étranger en Hollande. — Le comité, qui s'est constitué, il y a quelques mois, à La Haye, dans le but de faire connaître au public hollandais les chefs-d'œuvre du répertoire théâtral des pays étrangers, continue son œuvre de vulgarisation.

Aujourd'hui, on annonce une série de représentations de *Revisor*, un des chefs-d'œuvre de Nicolas Goyol, le très populaire littérateur russe.

La pièce fut représentée pour la première fois en traduction en 1808 au théâtre de l'œuvre à Paris.

La première représentation en Hollande a été précédée par une conférence de M. Gooman, qui a fait connaître l'œuvre de Goyol, écrivain de grand talent, à la vision simpliste, avec un fond de bon sens classique et aucun romantisme, chose assez singulière pour un contemporain de Pouschkine et de Lermontov, romantiques échevelés.

***

La Bibliothèque Alma Tadema. — La duchesse d'Argyll, princesse Louise, vient d'inaugurer solennellement au Museum Victoria et Albert, à Londres, la salle réservée à la bibliothèque personnelle d'Alma Tadema.

La salle renferme 4,000 volumes, environ 7,000 photographie et 200 autographes.

***

Le Conservatoire de Varsovie fête cette année son centième anniversaire. Fondé en 1815 par le compositeur polonais Joseph Elsner sous le titre « d'Ecole de musique et dramatique », il prit définitivement le nom de conservatoire en 1821. Il a produit les maîtres tels que Chopin, Paderski, Melcer et Sliwinski.

***

Nos artistes à l'étranger. — La récente exposition organisée à Londres par un comité anglo-belge et consacrée aux œuvres d'artistes belges a obtenu le plus grand succès.

Un grand nombre de toiles ont été vendues et le *Daily News* nous apprend notamment que le gouvernement anglais a fait l'acquisition d'œuvres de Henri Arden, de Liévin Herremans, notamment de celui-ci une *Vue de Furnes* et une *Foire aux chevaux*, de Willem Geets, etc. D'autre part la Reine a fait acheter une toile de Gets : *Les Béguines dentellières.*

Rappelons que le produit intégral des ventes était consacré à l'Œuvre de secours aux orphelins belges de la guerre

Mon Billet Quotidien

Voici le froid.

C'est le moment de surveiller le commerce du charbon et d'empêcher des hausses criminelles.

Qu'on le fasse sans attendre!

Qu'on ne se mette pas à étudier la question pendant des semaines, jusqu'à ce que l'hiver soit passé!

L'heure n'est pas à la littérature, ni à l'éloquence : elle est au froid.

Il gèle dans les chambres des pauvres; des enfants et des femmes vivent des jours et des nuits douloureuses.

Il faut maintenir les prix du charbon à des taux accessibles et mettre du bois à la disposition des malheureux.

Ce n'est pas au-dessus des forces humaines. La bonne volonté, du reste, fait des miracles.

Il faut multiplier les chauffoirs publics.

Si on ne dispose pas de locaux suffisants, on peut en construire en quarante-huit heures, avec des planches.

Ce ne sera pas somptueux. Ça ne doit pas l'être. Ça n'ajoutera rien à la beauté des villes. La beauté des villes n'a que faire pour l'instant. On démolira ces baraques les premiers beaux jours revenus.

En attendant, des milliers de pauvres diables auront échappé à l'onglée et à la congestion, et on ne verra plus dans les rues des créatures grelottantes, battant le sol de leurs semelles épuisées.

Le froid comme la faim est mauvais conseiller.

Il faut aussi construire des abris chauffés pour tous ceux qui font la file devant les bureaux et les postes de ravitaillement. Et il faut faire ces abris-là tout de suite.

Qu'on y emploie les chômeurs...

Voilà ce qu'un brave homme me demande d'écrire ici. Et ce que j'écris avec empressement.

PANGLOSS.

Post-scriptum. — Reçu :

Du Cercle musical de la Caisse d'épargne pour la veuve d'un soldat tué à Namur. . . .fr.	10.—
De Cunégonde, pour la même . .	2.—
D'un nouvel ami qui veut garder l'anonymat, pour la même. . .	5.—
Au total fr.	17.—

Reçu de la petite Francine Léonard pour l'enfant de cette veuve, un paquet de vêtements.

A ces bons cœurs, au nom de la veuve et de sa petite, merci!

P.

CHRONIQUE.

Titres au Porteur perdus ou volés

I

Jamais peut-être le nombre des valeurs mobilières signalées chaque jour comme disparues n'a été aussi élevé que dans les temps actuels.

Il nous paraît intéressant, en présence de cette situation, de rappeler les principes juridiques qui dominent et régissent la dépossession involontaire des titres au porteur.

Etant donnée la territorialité des lois, nous ne viserons que les valeurs belges, nous bornant à donner, en terminant notre modeste étude, un léger aperçu de la question au point de vue international.

Nous supposerons d'abord le cas de dépossession de titres complets, c'est-à-dire vignette et feuille de coupons réunies.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le constater à propos des valeurs mobilières détruites et des réformes ou des améliorations à apporter à notre législation financière, notre droit positif est des plus réduit quant à la perte, au vol, à la revendication d'objets mobiliers; les seuls articles 2279 et 2280 du Code civil qui se rapportent à ces questions sont, nous l'avons vu, loin de répondre aux nécessités actuelles; encore a-t-il fallu, pour les rendre applicables à la matière qui nous occupe, assimiler les valeurs de Bourse à des meubles corporels, dépassant ainsi, dans l'interprétation des textes, la pensée de leurs auteurs.

***

Il convient de considérer séparément les rapports juridiques existant, d'une part, entre le propriétaire dépouillé (actionnaire ou obligataire) et la collectivité débitrice (société, Etat, ville, province) et, d'autre part, entre ce même propriétaire et le possesseur de bonne foi.

Encore faut-il, comme en matière de destruction, faire une place à part aux titres de la Dette publique.

***

En ce qui concerne les titres au porteur autres que ceux de l'Etat, l'établissement débiteur n'a pas, en principe, à répondre des conséquences préjudiciables de la dépossession vis-à-vis du propriétaire dépossédé; mais il ne peut, par contre, profiter de la dépossession ni quant aux revenus des titres, ni quant au capital représenté par les titres mêmes. Tous ses droits se bornent à se prémunir contre le risque de payer deux fois, en versant les sommes devenues exigibles à la Caisse des dépôts et consignations où elles restent immobilisées jusqu'à ce que les prescriptions légales soient acquises : cinq ans pour les intérêts et dividendes (art. 2277 du Code civil); trente ans pour le capital (art. 2262 du même Code), à partir des échéances respectives.

A l'expiration de ces délais, la société se libère valablement entre les mains du détenteur des titres ou des coupons, sans avoir à s'inquiéter s'il en est ou non le légitime propriétaire, la prescription la garantissant contre tous recours.

Dans l'intervalle, le propriétaire a toujours la faculté de signifier à la société une opposition à payement, aux fins d'obtenir que, jusqu'à l'expiration des délais ci-dessus, elle dépose les sommes afférentes aux titres à la Caisse des consignations et qu'en cas de présentation à ses caisses par un tiers, soit des coupons, soit des titres mêmes, elle l'en prévienne et sursoie au payement jusqu'à ce que la situation entre le possesseur, désormais connu, et le propriétaire réel ait été réglée par la voie des tribunaux.

Il est toujours prudent pour le propriétaire de signaler au parquet la disparition des titres dont il se trouve dépouillé, sans que cette opposition officieuse, à défaut de consécration légale, engage la responsabilité des intermédiaires ayant participé à la négociation ultérieure.

Mais en aucun cas il n'est fondé à réclamer de la société débitrice un titre nouveau; celle-ci serait, sinon, exposée à une double présentation soit du titre en vue d'un remboursement éventuel, soit des coupons aux fins d'encaissement.

En résumé, le propriétaire victime d'un vol de titres ne peut espérer recevoir la valeur des titres (si ceux-ci deviennent payables soit en vertu d'une réduction de capital ou d'une liquidation s'il s'agit d'actions, soit par suite d'un tirage au sort pour les obligations), ou le montant des coupons échus, respectivement qu'après trente et cinq ans à partir de la date d'exigibilité. Ses seules ressources consistent à signifier à l'établissement débiteur une opposition à payement et à faire opposition à la négociation par l'intermédiaire de la police. Encore ces mesures conservatoires sont-elles, répétons-le, purement officieuses, en l'absence de toute réglementation légale. Quant à réclamer un duplicata des titres, inutile pour lui d'y songer.

***

Nous passons à l'examen des liens juridiques entre le propriétaire dépossédé et le détenteur des titres.

L'article 2279 du Code civil, après avoir proclamé en son paragraphe premier qu'en fait de meubles possession vaut titre, ajoute cette restriction que celui qui a perdu la chose ou auquel elle a été volée peut la revendiquer pendant *trois ans* contre celui dans les mains duquel il l'a trouvée.

Vis-à-vis de l'auteur du vol ou de la découverte du titre, le dépossédé conserve évidemment tous ses droits jusqu'à la prescription trentenaire, mais à l'expiration du délai de trois ans il se trouve déchu de toute action en revendication.

La jurisprudence décide qu'il appartient au propriétaire de faire la preuve de la mauvaise foi du possesseur et que cette preuve peut être administrée par tous moyens de droit, notamment par présomptions graves, précises et concordantes, telles que, par exemple, à l'égard d'un agent de change, le fait d'avoir faussé ses déclarations quant à la nature de l'opération qui l'a rendu détenteur des titres; le fait de n'avoir ni livre-journal, ni carnet de Bourse, malgré les prescriptions des articles 65 et 66 de la loi du 30 décembre 1877; le fait de n'avoir pas inscrit l'opération litigieuse dans des livres régulièrement tenus ou de l'avoir mentionnée sous une date inexacte.

Après avoir autorisé la revendication sans dédommagement, le Code prévoit une indemnité au profit de celui qui a acquis dans une foire ou dans un marché, ou chez un marchand de choses pareilles : c'est là sauvegarde des intérêts du porteur de bonne foi.

***

La jurisprudence, interprétant les textes que nous venons de rappeler, assimile la Bourse à une « foire ou marché » et les agents de change, changeurs ou banquiers aux « marchands de choses pareilles ».

Toutes les discussions portent sur un dualisme d'intérêts entre propriétaire originaire et possesseur de bonne foi : les uns proclament intangible le droit de revendication du premier, les autres prétendent que ce droit est primé par celui du second.

Chacun des termes de l'article 2280 est à peser, car la jurisprudence les interprète restrictivement et limitativement; c'est ainsi, notamment, que pour que cet article soit applicable, il faut que la possession soit le résultat d'une perte ou d'un vol, que la détention actuelle provienne d'un achat et que cet achat ait été fait dans des endroits ou à des personnes déterminées. Encore le terme « vol » doit-il être pris dans un sens étroit, à l'exclusion du détournement, de l'abus de confiance, de l'escroquerie; de même le vol doit être certain : des apparences, des allégations purement hypothétiques sont sans pertinence.

Dans le même ordre d'idées, l'article 2280 exigeant un « achat » ne peut profiter au « créancier gagiste »; l'établissement qui détient en nantissement des titres volés doit les restituer à leur propriétaire sans pouvoir exiger en échange le payement des sommes dues par l'emprunteur, en principal et intérêts.

Il a été jugé à cet égard qu'à l'encontre de la vente, opération simple et fréquente, ne nécessitant, de la part de l'acheteur, dans les circonstances de l'article 2280, aucune précaution spéciale, le nantissement, transaction plus complexe, moins usuelle, souvent révélatrice d'une situation difficile chez le débiteur, permet au créancier une certaine réflexion et ne peut rentrer dans la prévision du dit article; il en est spécialement ainsi lorsque les titres sont frappés d'opposition lors de l'opération.

Mais il en irait différemment s'il s'agissait d'une opération de « report », qui consiste, comme on sait, en une « vente » de valeurs au comptant, avec rachat simultané et à terme : dans pareil cas, le propriétaire originaire ne peut se faire rendre les titres qu'en en remboursant le prix au détenteur.

***

La dépossession involontaire de titres au porteur de la Dette publique est régie par l'article 71 de l'arrêté royal du 22 novembre 1895, aux termes duquel aucune réclamation ou opposition n'est admise en cas de perte des obligations au porteur et de leurs coupons d'intérêts, lesquels constituent les seuls titres de la créance, sauf, comme nous l'avons rappelé dans le *Quotidien* du 30 juillet dernier, le cas de la destruction dûment prouvée.

Le Trésor public n'entend traiter qu'avec le possesseur, quelle que soit l'origine ou le titre de la possession, et rester étranger à tout conflit pouvant exister entre le détenteur ou un tiers qui se prétendrait le véritable propriétaire : c'est l'application de la conception juridique de la nature du titre au porteur, qui admet, au profit du détenteur actuel, l'existence d'un droit propre contre l'établissement émetteur, sans qu'il y ait à considérer l'origine de ce droit.

EMILE BALON.

Echos et Informations

Songez-y...

Les claires vitrines irradiées de lumière vive étalent depuis quelques jours déjà aux regards convoiteurs des enfants, de radieux trésors de jouets dont l'ensemble forme autant de chatoyants tableaux.

Et les petits, timidement, tirent la main qui les mène pour pouvoir s'arrêter et regarder.

Leurs regards s'allument d'une fièvre de désir; leurs petites lèvres qui tremblotent d'aise semblent murmurer de vagues prières ou des appels aux jouets qui rutilent, superbes.

Pour un peu, leurs petits bras se tendraient vers ces merveilles comme pour les embrasser toutes ensemble d'un enlacement caresseur.

Et les parents, amusés de ces muettes convoitises, sourient à ces naïfs désirs, escomptant la joie qu'ils auront d'offrir sous le charmant pseudonyme du grand saint des petits, dont va venir la fête, quelques-uns de ces beaux jouets.

Discrètement, ils questionnent les petiots pour tâcher de connaître l'intimité de leur désir devant tout de belles choses; puis ils passent, tandis que les enfants se retournent souvent, longuement, quittant à regret la vision charmeuse.

...Cependant que sur le trottoir d'en face, une pauvresse en haillons, misérable et hâve, traîne, accrochés à ses jupes lamentables, des petits qui n'osent regarder, de peur d'être éblouis, le flamboyant et féerique étalage.

Puisse saint Nicolas ne pas oublier ces pauvres hères dans ses charitables distributions !

Pour cela, ami lecteur, bonne lectrice, songez, vous aussi, aux petits déshérités de la fortune. Et permettez-moi de vous recommander particulièrement l'Œuvre de l'habillement des orphelins de nos braves soldats et des enfants des glorieux mutilés.

LE DIABLE BOITEUX.

Une émission intéressante.

Sous ce titre, nous avons informé nos lecteurs des conditions d'émission de l'emprunt 4 1/2 p. c. de 30 millions émis par le Crédit Communal de Belgique, du 15 au 31 octobre dernier.

Commentant ces conditions et l'opportunité de l'emprunt, nous n'avons pas hésité à pronostiquer à cette opération le plus franc succès.

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que nos prévisions se sont réalisées largement et que l'emprunt, porté de 30 à 31 millions en présence de l'abondance des souscriptions reçues, a été couvert surabondamment.

Un grand nombre de souscripteurs retardataires ont vu leurs demandes écartées et ont dû se contenter d'obligations de l'emprunt précédent, du type 4 p. c. que la société cède actuellement à 93 p. c.

Ce succès doit nous nous réjouir d'autant plus que les sommes demandées à l'épargne belge sont exclusivement destinées par le Crédit Communal à prêter aux communes du pays les fonds qui leur sont indispensables en vue de l'un des objets suivants :

1° Appointements et salaires aux employés et ouvriers de l'administration communale; alimentation des habitants; subsides au bureau de bienfaisance; secours aux chômeurs involontaires; travaux d'utilité communale, — buts uniquement humanitaires, comme on le voit.

En souscrivant aussi largement à l'emprunt, nos capitalistes ont montré qu'ils n'oubliaient pas leurs obligations patriotiques.

Et nous félicitons sincèrement le Crédit Communal de son activité et du succès qu'il a remporté à une époque aussi anormale que celle où nous vivons.

Les étudiants à la rescousse.

Installée dans un coquet local, au 55 de la rue Royale, à Bruxelles, la section des étudiants de l'Œuvre de la caissette du soldat belge comprend une douzaine de jeunes gens dévoués qui se sont réunis il y a trois mois, nos lecteurs le savent, afin de secourir leurs camarades prisonniers à l'étranger.

Cette section se préoccupa d'abord du sort des étudiants nécessiteux... Il y en avait, quoique ces deux mots ne semblent pas s'accorder : ceux, par exemple, dont les parents, ruinés, avaient dû prendre la fuite et dont on n'avait plus eu de nouvelles. La section remplaça la famille auprès de ces étudiants.

Puis, peu à peu, cette section prit de l'extension et ne borna plus son activité aux seuls étudiants. Elle aide maintenant *tous les prisonniers nécessiteux*. C'est ainsi que, depuis le mois d'août, elle a expédié plus de 1,100 caissettes et qu'elle a enregistré 147 adoptions.

Elle a expédié également 125 ballots de vêtements, d'une valeur moyenne de 12 fr. chacun et contenant une chemise, un caleçon, une flanelle, une écharpe, des essuie-mains, des foulards, une petite mercerie, et aussi des cigares.

En prévision de la Saint-Nicolas, la section a déjà expédié aux prisonniers une vingtaine de kilos de *spéculaas*.

Nous répétons que la section des étudiants n'expédie pas simplement des caissettes, mais se charge aussi de l'envoi de vêtements. Nous insistons également sur le fait qu'elle s'occupe surtout des *nécessiteux* : les personnes qui désireraient venir en aide à un prisonnier isolé ou abandonné ont donc tout intérêt à s'adresser à la section des étudiants. Elles auront ainsi la certitude que leur protégé sera bien soigné.

Bravo, Saint-Josse !

Les marchands établis au marché de Saint-Josse-ten-Noode refusaient, depuis quelques jours, de vendre leurs pommes de terre aux personnes qui ne se fournissaient pas à leurs échoppes d'autres légumes pour les besoins du ménage. Pour mettre un frein aux exigences de ces marchands, M. Frick, bourgmestre, vient de prendre cette ordonnance de police, qui a été rendue exécutoire dès dimanche matin :

Le bourgmestre,

Attendu qu'il est établi que les marchands de produits alimentaires au marché matinal, place Saint-Josse, refusent de céder leurs marchandises au prix indiqué par l'autorité, à moins que l'acheteur ne fasse en même temps acquisition, à la valeur exigée par le vendeur, d'autres denrées non tarifiées;

Attendu que les protestations qui se produisent à cette occasion sont contraires au bon ordre;

Ordonne :

Tous les marchands établis au marché matinal sont tenus de délivrer au public, au prix légalement fixé, les marchandises exposées en vente.

Il leur est interdit d'imposer à l'acheteur comme condition de la vente l'acquisition d'autres denrées non tarifées.

Les contrevenants à la présente ordonnance, qui est immédiatement obligatoire, seront punis des peines de police, sans préjudice à l'expulsion du marché qui sera appliquée aux contrevenants.

Voilà une excellente mesure.

M. Bréart, bourgmestre de Saint-Gilles, déclarait, à la dernière séance du Conseil communal, que nos bourgmestres n'ont plus, aujourd'hui, les pouvoirs qu'ils avaient au début de la guerre. Il leur en reste assez pour empêcher que les accapareurs n'affament la population : on le voit par l'exemple de Saint-Josse, on le verra mieux encore, si l'on veut bien feuilleter les Codes si l'on veut bien lire dans la *Pasicrisie belge* les récents arrêtés rendus par la Cour d'appel de Liége à propos de l'accaparement.

Le premier cuirassé.

Sur la foi d'un officier anglais distingué, doublé d'un chercheur sagace, le major Fields, on a longtemps attribué aux Japonais l'honneur d'avoir construit, en l'an 1600, le premier cuirassé.

Depuis lors, les recherches du major Fields se sont poursuivies, et d'une récente communication publiée dans une revue anglaise, il ressort que c'est dans notre pays que fut construit, dès 1585, le premier cuirassé.

Le *Finis Belli* fut lancé par les citoyens d'Anvers au moment où les Espagnols faisaient le siège de la ville.

C'était un vaisseau ordinaire, revêtu au centre d'une carapace métallique protectrice. Il était muni en outre de mâts de combat.

Le *Finis Belli* eût été contre la flotte espagnole un adversaire terrible, si dès le début de son existence, il n'était allé s'échouer sur un banc de sable. L'équipage dut l'abandonner et le premier cuirassé du monde tomba ainsi aux mains des Espagnols qui le remirent à flot et le conduisirent au camp d'Alexandre Farnèse.

Le mimétisme en Egypte.

L'Egypte semble être un pays où les exemples de mimétisme sont nombreux, d'après les observations d'un naturaliste, M. E.-A. Planter.

On y rencontre des cas bizarres, tel que celui de certain papillon, le *Dendorix axtalus!* Cet insecte n'est point indigène : il a été introduit de l'Inde avec des plantes provenant aussi de cette région. On n'en connut d'abord que la larve, une larve blanchâtre qui infestait les gousses d'un *Inga dulcis*, récemment importé. Plus tard, on vit les papillons, petits, d'une belle couleur bleue. Mais il parut que ces papillons présentaient une particularité fort singulière. Ils marchaient indifféremment dans un sens ou dans l'autre, en avançant et en reculant. Bien plus, ils semblaient avoir deux têtes. En y regardant de plus près, toutefois, on constata que cette extraordinaire apparence était due à cette circonstance que la pointe de l'aile présente une tache noire et se termine par une pointe en forme d'antenne. Quand l'aile est repliée et au repos, l'extrémité postérieure du corps ressemble absolument à l'antérieure, grâce à la tache et à l'appendice antenniforme. On a dit que cette disposition protège le papillon : l'oiseau ne sachant pas où est la tête, ne sait pas dans quelle direction le papillon va s'envoler...

Un exemple de mimétisme plus certain est présenté par une chenille dont le nom n'est point cité. Cette chenille s'attaque aux mimosas et les met à sec en les écorçant. Tant qu'on n'a pas appris à la distinguer, on ne la voit point. On peut en avoir des centaines devant soi sur un mimosa : on ne les distingue pas. Leur couleur est exactement celle du bois, jaune rougeâtre, du mimosa. En outre, dès qu'il y a quelqu'un dans le voisinage, elles restent absolument immobiles, rigides. Ces deux particularités expliquent qu'elles échappent aisément au regard des personnes qui ne sont point averties.

De semblables faits ont d'ailleurs été signalés partout.

Le service postal.

A partir du 1er décembre, des bureaux postaux seront ouverts : à Anderlecht, place Wayez, 11; à Schaerbeek, avenue de la Reine, 86; à Ixelles, place du Châtelain, 35; à Dieghem, à Hérimmes lez-Enghien, à Castre, à Liedekerke, à Melsbroek, à Oetinghen, à Opwyck, à Schepdael, à Herffelingen.

Dès maintenant, la correspondance par lettres entre Bruxelles, Anvers, Turnhout, Hasselt, Liége, Verviers (avec leurs faubourgs et communes limitrophes) et Welkenraedt, d'une part, et la Turquie, d'autre part, est autorisée aux mêmes conditions que l'est déjà le trafic postal entre la Belgique et le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie et l'Herzégovine, le Danemark, la Suisse, la Suède et la Norvège.

Dans le service intérieur, les cartes de visite expédiées au tarif des imprimés, sous enveloppe ouverte ou bande avec le nom et l'adresse de l'envoyeur, pourront désormais porter des souhaits, compliments, condoléances ou autres formules de politesse ajoutées à la main, pourvu qu'elles ne dépassent pas cinq mots. Si ce maximum est dépassé, les envois seront traités comme lettres insuffisamment affranchies.

POUR L'Œuvre de l'Habillement

des Orphelins de nos braves Soldats et des Enfants des Mutilés.

Siège : Boulevard Anspach, 113

Souscription ouverte, sous le patronage de l'Œuvre, par le *Quotidien*.

DOUZIEME LISTE

Report....fr.	902.88
Gagné au whist chez Mme Blanche.....	1.50
Collecte faite par Raoul au mariage de Madeleine et de Victor pour leur bonheur.	22.00
Kiki	2.00
Anonyme de la chaussée de Vleurgat	20.00
Anonyme	25.00
Vandervinnen (dépositaire du *Quotidien*), 3e versement	1.00
F.r. W., ami de la maison (8e versement).....	5.00
Total....fr.	979.38

***

Nous prions nos lecteurs de joindre *uniquement* à leur envoi leur nom, leurs initiales, un pseudonyme, la mention « Anonyme », — ou encore l'indication : « Produit de la vente de.... »; « Recette de la fête de.... »; « Produit d'une collecte à.... »; etc.

***

L'Œuvre de l'habillement des orphelins de nos braves soldats et des enfants des mutilés organise pour la seconde fois la cérémonie de la distribution de vêtements et de linge à ses petits protégés.

Les petits ont le droit de demander que nous remplacions leurs papas!

Notre reconnaissance envers nos soldats doit être affectueuse et large et nous ne doutons pas que tous les lecteurs du Quotidien voudront s'associer par leurs dons à l'action du comité organisateur, lequel groupe tant de hautes personnalités de la noblesse et de la bourgeoisie.

L'an dernier, 2,500 enfants ont été habillés par l'œuvre. La mission que celle-ci s'est imposée, comporte, pour cette année, l'obligation de vêtir 5,000 à 6,000 enfants.

On voit que les besoins sont grands. Mais la générosité des Belges est plus grande encore...

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ».— N° 11.

BALAOO

PAR GASTON LEROUX

Heureusement pour le jeune homme, le vieux Coriolis et Madeleine parvinrent prestement à le convaincre que M. de Meyrentin était le dernier des imbéciles. L'oncle surtout était furieux contre le juge d'instruction. Jamais les Saint-Aubin, pas plus que ceux de Clermont que ceux de Saint-Martin-des-Bois, n'avaient été mêlés à la politique dont Blondel venait certainement d'être la dernière victime. Rue de l'Ecu, on faisait de l'honnête notariat sans plus; et, d'un autre côté, depuis des années qu'il était revenu de Batavia, Coriolis prétendait ne plus trouver d'intérêt qu'à l'étude passionnante de la plante à pain, fécule extraordinaire qu'il avait rapportée d'Extrême-Orient et dont, patriotiquement, il voulait doter la France. Ce n'était pas en vivant de cette sorte qu'il pouvait se créer des ennemis mortel. Si bien que Coriolis et les siens avaient pu traverser à peu près tranquillement toute cette affreuse période où le pays de Cerdogne ne vivait plus que dans l'épouvante. Il était persuadé qu'*on* ne lui ferait jamais de mal.

On, pour Coriolis comme pour tous les autres, c'étaient, bien entendu, les Trois Frères...; mais il les comblait de ses faveurs... il ne leur avait jamais présenté la quittance du loyer de la masure qu'ils habitaient au bord du bois... et, comme le « manoir » où il vivait, lui avec Madeleine était assez isolé, il n'avait pas hésité à le faire garder par les trois vauriens. Ça, c'était un trait de génie. Le vieux Coriolis en riait encore dans sa barbe. Se faire garder par les voleurs!

— C'est plus sûr que par les gendarmes, disait-il à ceux qui s'étonnaient qu'il eût donné le droit aux Vautrin de se promener sur ses propriétés avec le fusil sur l'épaule.

Le vieux ne chassait pas. C'est comme s'il avait donné tout son gibier aux Trois Frères qui le lui auraient bien pris sans sa permission. Et il les payait, par-dessus le marché!

Mais il avait la paix et on pouvait dormir chez lui sur les deux oreilles!...

Et voilà que cet imbécile de juge d'instruction, qui ne connaissait rien aux mœurs de ce pays, prétendait qu'on avait voulu lui tuer son neveu!...

Il le fit lever, son neveu... et vivement, pour lui changer le cours des idées.

Il l'envoya au jardin où Madeleine l'attendait. Coriolis, qui avait hâte d'aller rejoindre sa plante à pain, les laissa seuls. Madeleine, tout de suite, dit à Patrice :

— J'ai bien réfléchi à ce que t'a dit (ils se tutoyaient depuis leur plus jeune âge, comme frère et sœur) cet idiot!... De deux choses l'une, ou l'assassin te connaissait, ou il ne te connaissait pas. Il te connaissait puisqu'il t'appelait par ton nom en te commandant de ne pas bouger de l'endroit où tu étais. Et, te connaissant, comment eût-il pu se tromper aussi grossièrement, au moment de t'étrangler et de te pendre? voyait-on clair dans cette salle de billard?

— Bien sûr qu'on y voyait assez clair... et la preuve, c'est que j'ai très bien vu la figure de Blondel.

— Alors, lui aussi devait la voir; tranquillise-toi donc, Patrice. Et donne-moi des nouvelles de ma tante. Ne pense plus à cette affreuse histoire. Tout ça, c'est des vengeances politiques qui ne nous regardent pas.

— Encore les Vautrin, hein?...

Ils passaient près de la grille qui donne sur les champs.

— Prends garde! ne parle pas si fort. Il y a toujours un des albinos qui rôde de ce côté. Quelle plaie pour le pays!

Ils restèrent un instant en face de la grille, regardant un petit toit qui émergeait de terre, là-bas, au bord de la route. C'était la demeure des Vautrin.

Hubert! Siméon! Elie! les trois jumeaux que la mère Vautrin avait mis au monde comme une portée de loups, les trois petits gas qui avaient été d'abord l'amusement du pays et qui en étaient maintenant la terreur. Chacun, longtemps, s'était dit leur ami, tant on les craignait. Et encore aujourd'hui, quand on les croisait sur les routes, c'était à qui leur serrerait la main, bien sûr. Seulement on préférait ne pas les rencontrer, le soir; et on évitait, en arrivant à Saint-Martin-des-Bois, de prendre par la lisière de la forêt, du côté de la chaumière accroupie au bord de la route où la vieille Vautrin, paralysée, finissait de mourir en racontant les histoires terribles du père qui avait été au bagne.

Ce dernier détail n'avait point empêché les Vautrin de faire figure politique dans le pays. Et ce n'était un secret pour personne que, pendant trois législatures, dans la circonscription de Belle-Etable, en distribuant, dans tous les villages des environs, des prospectus et des professions de foi, et en créant des incidents tumultueux dans les réunions publiques, ou, encore, en rendant le séjour du pays impossible aux concurrents qui se croyaient menacés dans leur existence, les Trois Frères eussent fortement contribué à l'élection d'un député, honneur de l'arrondissement et espoir de la Chambre.

Bien que leur demeure, au bord du chemin du bois, fût misérable, on les disait riches et mettant de côté, au fond des mystérieuses carrières de Moabit, le fruit de leurs larcins, ce qui expliquait qu'il était impossible d'en retrouver trace chez les récéleurs des environs. Eux, ils laissaient dire. On pouvait penser que cela les amusait d'être l'épouvante du pays et, au cabaret, ils allaient quelquefois jusqu'à encourager les racontars.

— Eh bien! qu'est-ce qu'on dit de nous? J'avons-t'y fait encore un mauvais coup, aujourd'hui?

Tous trois se ressemblaient avec les mêmes démarches et les mêmes tics. Hubert, cependant, était le plus fort. Elie et Siméon étaient d'un roux beaucoup plus blond. On appelait ces deux derniers « les albinos »...

Patrice entraîna Madeleine hors de cette vision :

— Comment pouvez-vous rester dans un pays pareil?

— Je vais te confier un secret. Papa en a assez, lui aussi, du pays; nous allons le quitter bientôt, partir pour Paris.

— Pas possible! Et les noces?

— Elles auront lieu là-bas, répondit-elle assez vaguement. Oh! nous ne partons pas demain! Papa a encore quelques expériences à tenter avec la plante à pain. Il dit qu'elle n'est pas encore tout à fait prête, ajouta Madeleine en rougissant un peu et en détournant la tête.

— Quelle sacrée histoire que cette plante à pain!... moi, je pense que ton père est un peu toqué comme tous ceux qui ont une idée fixe. Il croit tout remplacer avec sa plante à pain. Il aura bien des désillusions comme tous les inventeurs. Le principal, c'est que ce n'est point un méchant homme.

(A suivre.)

COURS DE LANGUES VIVANTES MÉTHODE très rapide.
Prix modérés. — *Anglais* en 3 mois, accent pur. — 15 francs par mois. — Conversat., correspond., comm., traduct., travaux de copies.
81, Rue de Hennin, 81, IXELLES 9076

Maison Gardella, fondée en 1885 -:- VINS & SPIRITUEUX -:- Gros — demi-gros
J. HERRIÈRE, Fils, successeur, 84, rue du Trône — 1, rue du Commerce
(Fournisseur de la Légation de Russie, de la Légation de Danemark, de la Légation de Chine). 8131
Nous offrons à nos clients un lot 40.000 bouteilles vins vieux, mêmes prix qu'avant la guerre. — En demander détail.

Jean et Cie MARCHANDS-TAILLEURS BREVETÉS
15, RUE DU LOMBARD, AU 1er
Vu les événements, nous off. facil. payem. aux empl. banques, adm. et pers. soig. Pardessus s. mes dep. 65 fr. Coupe soignée Façon croisée. (18,814
Echantillons sur demande à domicile

FAITS DIVERS

LES VOLS

Depuis quelques jours, on pratique un nouveau genre de vol dans les cafés. Un individu d'environ 35 ans, vêtu comme un ouvrier mécanicien, avec sa boîte d'outils sur le dos, entre et se fait servir un verre de bière, puis se rend à la cour. Il rentre quelques minutes après, vide son verre et s'en va. Or, pendant qu'il était à la cour, il a enlevé la tuyauterie en cuivre et en plomb des installations hygiéniques. En la seule journée de samedi, cet ingénieux industriel a opéré avenue Louis Bertrand, rue Eenens, rue Royale-Sainte-Marie et rue Godefroid de Bouillon.

— M. Henri Cammart, menuisier et cabaretier, chaussée d'Alsemberg, à Uccle, a constaté samedi, en se levant, que des malfaiteurs avaient cambriolé pendant la nuit toutes les pièces du rez-de-chaussée. Vêtements, linge, bijoux, tout a disparu. Les escarpes ont emporté aussi 50 bouteilles de bordeaux et une vingtaine de bouteilles de liqueurs.

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles
135 boulevard Anspach, BRUXELLES, 135
Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 10 à 1 et de 3 à 5 h. (9598

— Chez Mme Beauspael, chaussée de La Hulpe, à Boitsfort, des rôdeurs ont également pillé le rez-de-chaussée, pendant que les habitants de la maison dormaient paisiblement aux étages.

— Le boulanger Cyrille Van Everdingen, demeurant rue Haute, avait abandonné sa charrette rue de la Montagne pour aller servir un client. Quand il est revenu, le véhicule avait disparu. Il contenait encore une vingtaine de pains.

— Dimanche matin, on a enlevé un panier de beurre (une centaine de kilos) d'une charrette de la Société belge de crémerie de la rue de la Brasserie, pendant que le conducteur était allé livrer de la marchandise place Saint-Josse.

CHEMIN DE FER GUILLAUME-LUXEMBOURG

Coup. d'oblig. au 1er novembre payab. dès ce jour par 6.90. Coup. d'actions 2e divid. n° 86 par 16.75. Titres amortis.

Chez V. G. MAHIEU, agent de change agréé
55, rue Joseph II, de 10 à 1 heures
Tous autres coupons aux meilleures conditions. Négociations de tous titres. (M. 55

— Deux individus de 20 à 25 ans se sont introduits, l'autre soir, dans le magasin de draperies de Mme M..., chaussée d'Ixelles. Ils étaient occupés à dévaliser les rayons quand ils ont été surpris. Empoignant chacun une pièce de drap, ils ont pris la fuite, l'un par la rue Van Elewyck, l'autre par la rue de l'Ermitage.

— Des cambrioleurs se sont introduits, pendant la nuit, dans la maison de M. Lambert, rue de l'Etoile, à Uccle. Pendant que les habitants dormaient paisiblement à l'étage, ils ont pillé toutes les pièces du rez-de-chaussée.

Agrandissements civils et militaires. — *Les meilleurs, les moins chers.* — **PHOTO NOU VELLE, 47, avenue Clays, Schaerb k.** M 760

EN PROVINCE

A Liége

Le cadre de l'Exposition Harzé. — Pour encadrer les œuvres vivantes, spirituelles et profondes du regretté statuaire Léopold Harzé, les organisateurs de l'Exposition rétrospective du Kursaal ont demandé à nos artistes un envoi de têtes, de masques, de bustes. Cette initiative nous a valu un effort intéressant et quelques heureuses révélations.

Parmi les aînés, M. Armand Rassenfosse reste le maître élégant des attitudes, le virtuose harmonieux des nuances qui s'extériorisa avec tant de faste lors de la dernière exposition de ses œuvres. Son *Chapeau bleu* est un vibrant morceau de chair, les *Roses*, la *Toque verte* et le *Rideau jaune* apparaissent comme des symphonies de couleurs mélodieuses, exaltant le charme de l'Eve éternelle. M. Emile Berchmans puise aussi son inspiration dans la grâce féminine. Sa fière page *Ivresse* chante la joie de vivre de la bacchante rieuse dont la tête grisée se renverse parmi les grappes et les feuilles où flamboie du soleil. Dans une note plus calme, sa *Turquoise* a des pénombres chaudes, et le *Chaperon rose* des transparences décoratives. La recherche savante de neuves harmonies où le peintre affirme sa volonté vigilante de se frayer une voie hors des chemins battus, nous l'avons retrouvée dans l'envoi de M. Ernest Marneffe dont la *Jeune femme le soir* est un subtil accord de tonalités sombres, *Jeune Turque*, une face troublante, et *Juliette*, un dos savoureux.

M. Alphonse Mataive, dont la moindre œuvrette parle toujours au cœur, envoie des *Têtes de vieux* et des *Profils de jeunes filles*, où la finesse du métier s'accompagne d'une délicate émotion. Dans *Col blanc*, de M. José Wolff, se manifeste la manière solide et large du jeune peintre de même que la riche sobriété avec laquelle l'artiste sait caractériser un masque. Les tons graves d'un noble coloris donnent une allure profonde à la *Femme au béguin*, tandis qu'une psychologie pénétrante se dégage de la *Tête de jeune fille*. M. Alphonse Caron, dont chaque exposition nous révèle en quelque sorte un métier nouveau, ce qui atteste chez le peintre une étonnante variété de moyens, expose quelques têtes vigoureusement brossées, dont nous tirerons *Les Deux Sœurs*, où l'artiste a dit avec autant d'émotion que d'habileté la candeur de deux figures claires sortant de l'ombre.

A côté de sanguines adroitement étudiées, M. Lucien Lejeune envoie deux toiles de peinture franche parmi lesquelles *Fond jaune*, un déshabillé de belle venue. Une noble gravité, une manifeste sûreté de main s'affirme dans la *Tête de vieux*, de M. Olivier Duchâteau, qui expose, en outre, quelques pastels pleins d'habileté. De savoureuses pochades sont les *Têtes de bébés*, de Mme Marguerite Radoux, dont la *Grand'mère* est largement détaillée. Il y a de la fraîcheur dans *Jeunesse* de M. Defize, de belles ombres dans le *Printemps* de M. Hiertz-Beer, de l'observation dans l'*Ecolière* de M. Bauës, de l'envolée dans l'*Etude* de Mme du Monceau et de la clarté dans l'*Enfant à la Collerette* de M. Combaire. Le *Portrait de Bébé*, de M. Armand Henrion, est gentiment enlevé, tandis que les *Pierrots* sont dessinés avec une patiente minutie.

Parmi les jeunes artistes, l'envoi de M. Alfred Martin apparaît de loin le plus abondant. Le payagiste dont les derniers pastels avaient révélé les multiples qualités de dessin élégant et d'harmonieux coloris vient de mettre sa manière large au service du portrait : il y apporte une aisance distinguée et une fougue réfléchie; mentions hors pair le *Portrait de Mme M...*, qu'agrémente une délicate notation d'effet de lumière.

De M. Willy Lemaire, nous signalerons la *Tête de jeune fille*, noblement expressive et d'un métier très serré, et aussi le *Profil de vieillard*, généreusement lavé. M. Marcel Caron a finement observé la *Liseuse* de son envoi. De celui de M. André Hallet, détachons *Etude*, conçue dans la note large des bons paysages que nous connaissons du jeune peintre. M. Adrien Dupagne joint sa belle science anatomique à une nerveuse dextérité de crayon; le masque ravagé de sa *Tête de vieille* aux chairs bouffies et retombantes, la santé plantureuse de son *Profil de moine*, comme la nervosité maladive de sa *Femme en rouge* témoignent d'un talent original et chercheur. Notons encore de M. Burnet *Dans l'Ombre*, de M. Janssen des portraits, et de M. de Lince *Dame en noir*.

Parmi les sculpteurs représentés à ce Salon, il nous faut mentionner l'envoi important de M. Joseph Rulot, qui outre des bas-reliefs pleins de délicatesse et l'expressif *Leym' plorer*, qui doit surmonter le monument Defrêcheux, expose le buste en marbre de *Mme Jos. B...* : c'est une œuvre émouvante de grâce raffinée où l'on sent la vie heureuse palpiter joyeusement sous la pierre. Ah ! certes, l'auteur d'un tel « morceau » est digne de l'espoir que la Wallonie a mis en lui ! Les masques de M. Adelin Palle affirment tous une belle envolée, notamment *Epave de la vie*, qui a de l'expression, et *Poète tragique*, qui a de la noblesse. Le *Buste d'un artiste*, de M. César Schroevens, est sobrement et largement traité et chacun y a reconnu les traits d'un de nos jeunes peintres les plus vibrants : M. José Wolff doit certes fraterniser avec M. Schroevens car leur art est d'essence commune. Dans une sculpture plus fantaisiste, signalons M. Zomers, dont *Valse triste* a du sentiment, et M. Chaudlong qui, spirituel caricaturiste, expose des terres cuites point maladroites reproduisant des scènes de guerre. M. Henri Bekkers, qui fut l'élève du statuaire Harzé, a, comme son illustre maître, pris ses sujets dans les scènes de la rue : il y apporte une bonne humeur plaisante et une observation amusée.

Et ainsi, disposées dans une salle admirable avec un luxe harmonieux, les œuvres qui entourent les groupes immortels du statuaire liégeois constituent le cadre le plus attrayant à cette noble manifestation d'art et de patriotique solidarité.

Etat civil de Liége du 27 novembre

Naissances. — 1 garçon et 1 fille.

Décès. — Henri Désarmoré, armurier, 62 ans, époux Lievesoons, quai des Pêcheurs, 24; Pierre Haustraete, sans profession, 73 ans, époux Seiler, rue Basse-Wez, 155; Arnold Plum, sans profession, 81 ans, veuf Meyer, rue Thier-de-la-Chartreuse, 47; André Huynen, brasseur, 57 ans, veuf Riga, rue de Fragnée, 4; Gérard Roloux, teinturier, 77 ans, veuf Gayer, à Bressoux; Elisa Clerdy, servante, 38 ans, célibataire, rue St-Michel, 8; Louise Lamarche, sans profession, 69 ans, veuve Vanderheyden et Hauzeur, rue du Val-Benoît, 69.

Mariages. — Paul Clein, aide-machiniste, à Grivegnée, et Eugénie Julin, demoiselle de magasin, rue Fond-Pirette, 72. — Florent Fouillien, agent de police, rue Bidaut, 18, et Florentine Mangon, tailleuse, rue Denm, 35. — Philippe Locquet, adevisiteur aux chemins de fer, rue Porte-Grumsel, 29, et Georgine Parnot, journalière, rue Devant-les-Ecoliers, 46. — Jérôme Delhalle, ouvrier camionneur, rue de la Légia, 1, et Julie Joiris, sans profession, veuve Paren, à Flémalle-Haute. — Eric Stoesser, employé, rue Ste-Marguerite, 13, et Léontine Lehning, ouvrière brossière, idem. — Achille Apoil, ouvrier d'usine, veuf Horman, rue des Prébendiers, 46, et Clémence Collinet, journalière, idem. — Lucien Jacquemotte, dessinateur, rue Toussaint-Beaujean, 20, et Isabelle Dewart, sans profession, rue Toussaint-Beaujean, 37. — Marcel Caron, artiste peintre, rue Naimette, 18, et Eugénie Monjoie, ouvrière polisseuse sur or, rue Vivegnis, 11. — Joseph Fauconnier, ouvrier armurier, rue Frère-Michel, 26, et Marie Wilmotte, servante, rue Delous, 37. — Léonce Devosse, artiste peintre, rue Mont-St-Martin, 26, et Marguerite Ouvrex, ouvrière couturière, rue des Clarisses, 21. — Antoine Etienne, employé, rue Monulphe, 35, et Irma Marlier, demoiselle de magasin, rue Monulphe, 75. — Arthur Watrin, comptable, rue Navette, 23, et Hortense Gose, sans profession, rue St-Léonard, 253.

Promesses de mariage du dimanche 28 novembre

Bury, Gustave, houilleur, rue Pierreuse, et Lhote, Marie, ouvrière de houillère, rue d'Awans, 23. — Dessart, Alphonse, manœuvre d'usine, rue de Bavière, 3, et Vrancken, Désirée, sans profession, rue Devant-les-Ecoliers, 28. — Dumont, Auguste, armurier, rue Pierreuse, 50, et Grégoire, Jeanne, journalière, idem. — Herpin, Pierre, houilleur, rue Beauregard, 11, et Baiwir, Laure, sans profession, idem. — Heusschen, Pierre, domestique, avenue Rogier, 23, et Bernier, Marie, servante, idem. — Karni Nokhoum, colporteur, rue Douffet, 27, et Chema Klas, ouvrière tailleuse, idem. — Marrissiaux, Gustave, photographe, rue des Carmes, 10, veuf de Henrar, et Chauvin, Lucy, sans profession, rue Wazon, 56. — Quinet, Achille, tailleur d'habits, rue Dossin, 15 et Bailly Dieudonnée, tailleuse, rue de l'Espérance, 111. — Theunis, Philippe, ouvrier terrassier, rue Mouland, 2, veuf Jeukenne, et Lambrachts, Anne, ouvrière couturière, idem. — Vanderhoeven, Jean-Joseph, tourneur en cuivre, à Voroux lez-Liers, et Vanbrabant, Marie, sans profession, rue Comhaire, 62. — Decerf, Léon, cocher, à Spa, divorcé Ledent, et Comos, Marie, cuisinière, à Spa. — Humpers, Alfred, professeur d'athénée, rue Auguste Hock, 13, et Galasse, Bertha, sans profession, rue de Tilff, à Angleur. — Laport, Hubert, employé, rue Lavaniste Voie, 63, et Lovinfosse, ouvrière d'imprimerie, à Herstal. — Peteman, François, ouvrier mécanicien, à Liége, et Lovinfosse, Maria, sans profession, à Montegnée. — Franchimont, Julien, machiniste de houillère, rue du Préay, 29, et Noelanders, Anna, ménagère, à Vottem. — De Spiegelier, Auguste, traceur, rue de l'Ourthe, 51 et Chevaux, Jeanne, sans profession, rue Molinvaux, 174. — Radar, Hubert, ouvrier mécanicien-dentiste, rue Thier de la Fontaine, 13 et Grailet, Jeanne, couturière, idem. — Nizet, Jean, ouvrier tailleur d'habits, domicilié à Anvers, et Anten Martine, tailleuse, impasse des Ursulines, 4.

A Gand

Une Exposition d'architecture. — Des délégués des trois sociétés d'architecture de Gand se sont réunis pour organiser ensemble une Exposition d'architecture et de l'industrie du bâtiment.

Elle s'ouvrira à la mi-avril 1916.

Le choix des projets est libre, mais ils doivent avoir un but pratique : églises de campagne, maisons communales, écoles, château, fermes, villas, et tous bâtiments de ville, hôtels, etc.

A Wetteren

Les secours à la population. — Le Comité local a décidé d'augmenter les ressources des familles nécessiteuses en leur accordant pendant l'hiver un secours supplémentaire hebdomadaire de fr. 0.50 par enfant de moins de 14 ans.

Voici le bilan du Comité depuis sa création jusqu'à la fin du mois d'octobre écoulé : Recettes : fr. 255,376.90; dépenses : fr. 254,249.25.

Le Comité a reçu depuis le 1er juillet 1915 : farine, 326,200 kilos; riz, 20,105 kilos; café, 1,350 kilos; saindoux, 24,233 kilos; lard, 8,648 kilos; viande fraîche, 3,834 kilos.

Le fonds de chômage soutient 3,000 chômeurs complets et plus de 3,000 chômeurs partiels; la dépense par quinzaine s'élève à 20,000 francs environ. L'Œuvre du lait a dépensé 9,000 francs en six mois.

Plus de 1,100 familles sont secourues par le *Gewonen Onderstand* et reçoivent 2,400 rations par semaine, sans compter les bons, qui portent la dépense hebdomadaire à 3,500 francs.

Le Secours extraordinaire a distribué ces derniers mois 8,500 vêtement, 3,500 francs en lait et divers aux malades; 8,000 à 9,000 francs en bons supplémentaires; 4,000 francs en pommes de terre, etc.

A Alost

Victime de la tempête. — A Lede lez-Alost, François Vanderelst, habitant Hofstade, travaillait pendant la tempête à abattre, rue du Sucre, les arbres qui longent la chaussée, lorsqu'un coup de vent brisa une des maîtresse branches d'un peuplier, laquelle vint frapper Vanderelst à la tête, le tuant net.

La victime, âgée de 53 ans, laisse une veuve et six enfants.

Palais du Trocadéro

17, avenue de la Toison d'Or, 17 (Porte de Namur)

BUREAU 8 h. 1/2 — **PROGRAMME** — RIDEAU 9 heures

Lundi 29 Novembre et jusqu'au 2 Décembre, soirée à 9 heures

Mlle A. d'Aubéry — Soprano du *Metropolitan opera House* New-York
M. Edouard Lambert — Violoniste

Marche héroïque . . . . . SAINT-SAËNS.
Fantaisie sur l'Opéra « Samson et Dalila » . . SAINT-SAËNS-LUIGINI.
Rondo Capriccioso, pour violon et orchestre . . SAINT-SAËNS.
« Fumeurs de Kiff », ballet . . . . . E. MATHIEU.

et l'Orchestre du TROCADÉRO sous la direction de CÉSAR BORRÉ

Le Chant du Cygne. — Drame en 2 parties.
Le Mystère de Roche-Kador — Drame en 3 parties.

Bureau de location ouvert tous les jours de 11 à 3 h. Samedi de 11 à 6 h. 9329

Les Sports

Résultats des épreuves de Dimanche

COURSE A PIED

LES GRANDS PRIX DE L'A. B. A.
LA TROISIEME EPREUVE. — VICTOIRE DE VAN CAMPENHOUT

Dimanche matin, par un temps idéalement beau, s'est disputé au Bois de la Cambre le troisième cross comptant pour les Grands Prix de l'Ass. Brux. d'Athlétisme. Ce cross s'est terminé par la victoire du jeune Van Campenhout qui confirme ainsi brillamment ses performances antérieures.

Par équipes, une belle lutte s'engage entre l'Union Saint-Gilloise et le C. S. Schaerbeek, séparés de 5 points seulement. A signaler également la bonne tenue des équipes seniores et scolaires du Racing qui détient le record des participants.

Voici les résultats :

5 kilomètres scratch. — 1. Van Campenhout (D. C. B.), en 20 m. 10 s. 4/5; 2. Vanden Branden (C. S. S.), à 5 mètres; 3. Van Audenhove (D. C. B.); 4 Gérondal (C. S. S.); 5. Schryvers (U. S. G.); 6. Labarre (E. S. C.); 7. Milo (U. S. G.); 8. Oleffe (R. C. B.); 9. Neckebroeck (C. S. S.); 10. Vanderheyden (U. S. G.); 11. Kestemont (R. C. B.); 12. Loup (D. C. B.); 13. D'Huemer (C. S. S.); 14. Broos (C. S. S.); 15. Gevers (U. S. G.); 16. Kock (S. C. B.); 17. E. Labarre (E. S. C.); 18. Vanderporten (U. S. G.); 19. Mayor (R. C. B.); 20. Beele (U. S. G.); 21. Baetens (R. C. B.); 22. René (D. C. B.); 23. Piérard (R. C. B.); 24. Wellems (C. S. S.); 25. Wayenberg (U. S. G.); 26. Leenaerts (D. C. B.); 27. Andri (U. S. G.); 28. Thys (U. S. G.); 29. G. Dupont (R. C. B.); 30. Meulders (R. C. B.); 31. Van Buggenhout (U. S. G.); 32. Edmond (C. S. S.); 33. Dewandelaart (C. S. S.); 34. Magniez (R. C. B.); 35. Defenfe (R. C. B.); 36. Rubis (U. S. G.); 37. R. Mathys (R. C. B.); 38. Taeleman (U. S. G.); 39. Desuller (D. C. B.); 40. R. Dupont (R. C. B.); 41. Peeters (R. C. B.); 42. Georges (R. C. B.); 43. Vandereycken (R. C. B.); 44. Bonsvens (D. C. B.); 45. Luckhaus (R. C. B.); 46. Pietinckx (R. C. B.); 47. Eddy (U. S. G.); 48. Bourgeois (N. E.); 49. Andrees (N. E.); 50. Debruyn (D. C. B.); 51. Verhulst (R. C. B.); 52. Vandenbroeck (D. C. B.); 53. Brokal (R. C. B.); 54. G. Mathys (R. C. B.).

Classement par équipes (3e journée)

1. C. S. Schaerbeek, 2, 4, 9, 13, 14, 21 : 66 points; 2 Union Saint-Gilloise, 5, 7, 10, 15, 18, 20 : 75 p.; 3. Daring C. B., 1, 3, 16, 22, 26, 39 : 107 points; 4. Racing C. B., 8, 11, 19, 21, 23, 29 : 111 points.

Classement scolaire (3e journée)

1. Daring C. B., 1, 2, 5, 9 : 16 points; 2. Racing C. B., 4, 7, 9, 13 : 33 points.

Classement général après la troisième journée

1. Union Saint-Gilloise, 146, 75 : 221 points; 2. C. S. Schaerbeek, 160, 66 : 226 points; 3. Daring C. B., 241, 107 : 348 points; 4. Racing C. B., 225, 111 : 336 points.

Scolaires

1. Daring C. B., 32, 16 : 48 points; 2. Racing C. B., 67, 33 : 100 points.

BILLARD

LE MATCH P. SELS-MAURA

La première partie du match en 1,000 points conclu entre P. Sels et Maura s'est disputée samedi soir à la Salle Glorieux. Cette première rencontre comptait 500 points et a eu lieu devant une assistance nombreuse et choisie. Les deux matcheurs ont fait preuve d'un brio et d'une virtuosité peu ordinaires. Les difficultés qui se sont succédé pendant toute la partie (et qui ont naturellement influencé la moyenne) ont permis d'admirer la science et la sûreté de main de nos deux champions.

M. Maura a mis 501 points à son actif en 53 reprises, moyenne 9.45, tandis que son adversaire arrivait à 460 points en 53 reprises, moyenne 8.66. Au repos, M. Maura menait par 256 points en 25 reprises à 150 pour M. Sels.

Voici au reste le tableau des reprises :

M. Maura : 19, 39, 1, 21, 0, 0, 0, 1, 4, 9, 1, 19, 14, 3, 25, 7, 3, 13, 6, 38, 14, 10, 1, 0, 8, 7, 6, 0, 4, 6, 21, 1, 4, 18, 14, 4, 2, 25, 4, 1, 36, 0, 1, 0, 34, 4, 36, 2, 8, 5, 0, 0, 2 : 501 points.

M. Sels : 0, 22, 0, 1, 0, 62, 8, 20, 1, 1, 1, 4, 0, 4, 11, 1, 0, 0, 0, 5, 3, 0, 5, 0, 1, 16, 0, 63, 0, 0, 8, 9, 25, 2, 5, 5, 64, 10, 2, 5, 1, 0, 0, 14, 9, 1, 2, 55, 3, 1, 0, 7, 3 : 460 points.

AGENCE GÉNÉRALE de renseignements, surveillances, etc., EST toujours boulevard du Hainaut, 17, Bruxelles.

Le Marché Financier

BOURSE DE PARIS DU 26 NOVEMBRE

Rente française 3 p. c., 64.50; Emprunt russe 1906, 5 p. c., 84; Union Parisienne, 565; Naphte de Bakou, 1,210; Briansk, 273; Fabriques Maltzew, 470; Toula, 1,100; Rio Tinto, 1,502; China Copper, 321; Utah Copper, 466.50; De Beers, 299; Lena Goldfields, 39; Jagersfontein, 72.

Les Sociétés Financières et Industrielles

Charbonnages du Centre de Jumet, société anonyme, à Jumet. — Bilan au 30 juin 1915. Valeur des charbons, fr. 1,222,194.32.

Charbonnages du Horloz, société anonyme, à Tilleur. — Bilan au 30 juin 1915. Prévision pour dividende ultérieur réservée sur les bénéfices de l'exercice 1913-1914, 500.000 francs.

Banque belge de chemins de fer, société anonyme, à Bruxelles. — Bilan au 30 juin 1915. Solde débiteur, fr. 5,756,032.01.

Aumetz-la-Paix. — L'exercice écoulé a subi, comme on le pense bien, l'influence de la guerre européenne. Les usines ont été en effet partiellement fermées. Le bénéfice net, après les amortissements d'ensemble, qui se montent à fr. 6,271,821.06, s'élève à 2,766,728.63, qui est réparti comme suit :

Réserve pour renouvellements	fr.	390,918.16
Fonds prévoyance pour les employés		125,000.—
Réserve spéciale		625,000 —
Tantièmes	—	187,500.—

Il reste ensuite un solde à répartir à nouveau de fr. 1,438,310.2e

Il a été impossible de proposer la répartition d'un dividende par suite des pertes subies pendant le premier semestre de l'exercice, pertes qui n'ont pu être compensées suffisamment par les résultats du semestre suivant.

Informations financières

Compagnie générale des Tramways électriques de Rosario

Le conseil d'administration a l'honneur de porter à la connaissance de messieurs les actionnaires que l'assemblée générale se réunira le jeudi 16 décembre, à midi, au siège social, 48, place de Meir, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport sur le neuvième exercice (1914-1915);
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Décharge aux administrateurs et commissaires.

Pour être admis au vote, les actionnaires devront produire un certificat constatant qu'ils ont déposé leurs titres au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée, soit à la Banque de l'Union Anversoise, à Anvers, soit au Crédit Anversois ou à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles. (10247

SOCIETE ANONYME
DU
Chemin de fer Kaschau-Torna

Le Conseil d'administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les actionnaires que le dividende de l'exercice 1914, fixé à 20 couronnes d'Autriche et augmenté de 30 heller pour intérêts, ensemble kr. 20.50, est payable à partir du 1er décembre et jusqu'au 8 décembre inclus, à Bruxelles :

Chez *MM. Goldzieher & Penso*, banquier, 87, rue Royale, et à la *Banque Internationale de Bruxelles*, 27, avenue des Arts, par *fr. 17.25*, contre remise des coupons n° 24 de la première émission ou 21 de la deuxième émission.

Les coupons à l'échéance du 1er juillet 1914, n° 23 de la première émission ou 20 de la deuxième émission, dont le paiement avait été retardé par suite des événements, sont fixés à 20 couronnes plus 1 couronne pour intérêts, ensemble 21 couronnes et payables par *fr. 17.85*.

Après le 8 décembre, les guichets se réservent le droit de payer les coupons à un change à fixer par eux.

Les porteurs de coupons devront justifier que les titres se trouvent en Belgique et qu'ils ont été acquis avant le 3 août 1914 et auront à signer une déclaration de nationalité.

SOCIETE ANONYME
DU
Chemin de fer Kaschau-Torna

Liste des 24 actions de priorité sorties au tirage du 1er juillet 1914 et remboursables depuis le 31 décembre par Kr 400 (couronnes d'Autriche) augmenté de 14 couronnes pour les intérêts, ensemble par 414 couronnes.

N°s	98	253	748	760	987	1296	1580	1747
	1907	2021	2495	2704	3054	3290	3495	3609
	3814	3953	4114	4306	4540	4618	6373	7577

Ces titres sont payables à partir du 1er décembre 1915 et jusqu'au 8 décembre inclus, à Bruxelles :

Chez MM. Goldzieher et Penso, banquiers, 87, rue Royale, à la Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts, par fr. 351.90.

Après le 8 décembre, les guichets se réservent le droit de rembourser les titres sortis à un change à fixer par eux.

Les actions amorties sont remplacées par des actions de jouissance qui seront délivrées ultérieurement.

Liste des 26 actions de priorité sorties au tirage du 1er juillet 1915 et remboursables le 31 décembre 1915 par 400 couronnes. La valeur du remboursement en francs sera fixée lors de l'échéance.

N°s	43	234	344	440	679	702	767	1329
	1340	1437	1523	1661	1955	1963	2127	2207
	3024	3061	3184	3527	4435	4678	4765	5025
	7556	7819						

Encore les Falsificateurs

Malgré la diligence de l'inspection des denrées alimentaires, les consommateurs ont cru devoir constituer une ligue contre les falsificateurs, et malgré les vaillants efforts de celle-ci, les empoisonneurs publics n'ont pas désarmé. Comme le prouvent les condamnations prononcées chaque jour, ils continuent à inonder le marché de leurs produits altérés ou falsifiés.

Mères de familles ! Protégez l'estomac délicat de vos enfants et de vos malades. Ne risquez pas de leur donner des produits dont vous ne pouvez contrôler la pureté absolue. Donnez-leur un aliment de marque et sous cachet, préparé par un praticien honnête et consciencieux.

LA FARINE PHOSPHATEE LORENT, établie par un pharmacien avec la collaboration de plusieurs médecins, réalise cet aliment idéal, donnant toute garantie, quant à sa formule et à sa préparation.

En vente partout : la grande boîte, fr. **1.90.** L'échantillon, fr. **0.15.**

Dépôt général : **A. LORENT, pharmacien, 23, rue du Lac, à Ixelles.**

Gros : **Christiaens, André** et **Antoine, Lousberg** et **Van Bever.**

P. S. — La Farine Phosphatée Lorent, contenant presque tous les principes constitutifs du lait, peut avantageusement remplacer celui ci dans la plupart des cas. (C.5483

Louis SLACMEULDER

Changeur. — 184 boul. Anspach, Brux.

Payement de tous coupons payables des pays neutres, y compris échéance du 1er novembre 1915. **Cédules, Espagnols Dominicains, Roumain etc.** Vérification gratuite de numéros : Argentin, Nicolas, Espagnol, etc. Frais : 1 et 2 p. c. 9125

Les Spectacles du Jour

PALAIS DU TROCADERO, avenue de la Toison-d'Or, 17 (porte de Namur). — Spectacles les samedis, dimanches, lundis et jeudis à 9 heures et le dimanche en matinée à 4 heures. Grand concert symphonique et cinématographique.

PALAIS DE GLACE, Montagne-aux Herbes-Potagères, 47. — 8 1/2 heures. — Grands concerts symphoniques donnés, tous les soirs, par l'Association des artistes musiciens du théâtre royal de la Monnaie et des Concerts Ysaye; représentations théâtrales, etc. — A 4 h. 30, tous les jours, matinées artistiques.

MOLIERE. — 9 h. 1/4. — *Feu Toupinel.* — Les dimanches, matinée à 4 heures

GAITE. — 9 heures. — *La Gamine.* — Les lundis, jeudis et samedis, matinée à 4 heures.

SCALA, place De Brouckere. — 9 heures. — *Le Hochepot brûlé.* — Les dimanches et jeudis, matinée à 4 heures.

BOIS SACRE, rue d'Arenberg, 3a. — 9 h 1/4. — *Le Moyen; Bruxelles-Incognito.* — Les dimanches, jeudis et fêtes, à 4 heures, matinée.

LA MAISON DE VERRE, rue Fossé aux-Loups. — 9 heures. — *Mon Monocle; Amour! Amour!; Débuts sensationnels.* — Les dimanches, jeudis et samedis, matinée à 4 heures.

VIEUX BRUXELLES, rue de Malines, 48 — 8 h. 1/2. — *Monsieur va pêcher; Peau d'Chien; La Ruse de Mirette.* — Matinée à 4 h. 1/2, les dimanches, lundis et jeudis.

THEATRE FLAMAND, rue de Laeken. — Représentations le dimanche et le lundi, à 8 heures. Matinée, à 3 heures, les dimanches et jours de fête.

PRADO (Molenb.). — Représentations flamandes le dimanche, le lundi, le jeudi et le samedi, à 8 h. 1/2 Matinée, à 3 heures, les dimanches et jours de fêtes.

WINTER PALACE, boulevard du Nord, 118. — Music-hall et cinéma.

THEATRE VARIA, rue de la Couronne, 78. — Music-hall.

THEATRE CONTINENTAL, chaussée de Wavre, 366. — Music-hall.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma.

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin-Botanique, 27.

MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 85.

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53-55.

SELECT PATHE, porte de Namur.

HIGH-LIFE CINEMA, avenue Louise, 35.

GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10.

TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 81.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 5 (à l'angle de la chaussée de Louvain).

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.

BOWLING, rue Montagne-aux Herbes Potagères, 37.

CONCERTS VICTORIA. — 9 heures. — Orchestre de 25 exécutants, sous la direction de M. Jules Blangenois. Attractions.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (10228

AU PALAIS DE GLACE

Aux Jardins de Murcie

Ce petit chef-d'œuvre de l'art dramatique espagnol, Aux Jardins de Murcie, *a été interprété d'une façon très consciencieuse par la troupe d'amateurs qui prêtait son concours à la fête de bienfaisance donnée samedi soir au Palais de Glace.*

Le divertissement du deuxième acte, parfaitement réglé par M. Engel, le maître de ballet de la Monnaie, a eu un gros succès; le public a particulièrement applaudi M. Marcel et Mlle Line Bagheera. X.

PALAIS DU TROCADERO. — Programme véritablement choisi cette semaine. Mlle d'Aubéry, soprano du « Metropolitan Opera House » de New-York, qui possède une voix charmante; M. Edouard Lambert, violoniste, dont l'éloge n'est plus à faire. L'orchestre, sous la direction du maître Borré, exécute d'une façon impeccable les œuvres de Saint-Saëns, et tout particulièrement *Les Fumeurs de Kiff*, ballet de E. Mathieu.

Deux films extraordinaires terminent la soirée : *Le Chant du Cygne* et *Le Mystère de Roche-Kador.*

PALAIS DE GLACE. — Que ceux qui n'ont pas encore vu *Durand et Durand*, d'Ordonneau et Valabrègue, se hâtent, car la dernière aura lieu aujourd'hui soir, lundi. On sait que M. Ambreville donne un cachet tout particulier à ces représentations, au cours desquelles il obtient un très gros succès personnel. En matinée, concert à grand orchestre, avec le concours de Mlle Prick et de M. Mondelt.

* * *

BOIS SACRE. — Quel meilleur spectacle pourrait-on s'offrir qu'une bonne revue, spirituelle, amusante? *Bruxelles Incognito*, la revue du Bois Sacré, réunit toutes ces qualités et de plus elle serre de près l'actualité. C'est ce qui en fait l'immense vogue. Chacun veut se divertir aux différentes incarnations de Nossent, Willy, Mylo, Sternon, Dorcey, Anna Gady, Tina Willy, Nadia Dangely, et tous leurs camarades. Il n'y a pas au Bois Sacré de luxueux décors, de somptueux costumes, ni de ravissants ballets, mais il y a de l'esprit, de la joie et d'excellents comédiens !

* * *

LA MAISON DE VERRE. — Les jours se suivent et pourtant le succès obtenu par le spectacle actuel ne tarit point. Il est vrai que les vaillantes artistes de la Maison de Verre s'en donnent à cœur joie : Arthur Devere, Harzé, Namlet, Orban, Rhell, Mmes de Beaulieu, Méry, Verdier, en représentations, Daisy Grace, Parker, Gillette. Au programme : *Amour! Amour!, Mon Monocle* et *Débuts sensationnels*, trois actes du meilleur effet comique.

* * *

MOLIERE. — Le théâtre de la rue du Bastion, où *Feu Toupinel* fait toujours florès, vient de traiter avec M. Delferriere, directeur de la Compagnie dramatique belge, laquelle représentera en ce théâtre, au cours d'un cycle de représentations données le jeudi en matinée, toutes les œuvres de Molière. La première de ces représentations est fixée au jeudi 16 décembre; on jouera *l'Avare*. M. Chomé professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, incarnera Harpagon, et Mlle Roanne, la belle artiste du théâtre royal du Parc, interprétera le rôle d'Elise.

* * *

FOLIES-BERGERE. — Le 10 décembre, les Folies-Bergère feront leur réouverture avec *La Mascotte*. La direction Rambert-Paulet s'est assuré le concours d'une troupe d'excellents artistes qui interpréteront les chefs-d'œuvre de l'opérette française.

* * *

VIEUX BRUXELLES. — Le joli spectacle actuel ne sera plus donné que quelques jours, et les personnes qui ne l'ont pas encore vu feront bien de se hâter. Le 1er décembre, nos lecteurs le savent, sera créée une nouvelle œuvre qui, si l'on en juge par les répétitions,

La Fabrique de Conserves de Viande
Albert FOUREZ
140, avenue Princesse Elisabeth, 140,
à Schaerbeek, existant depuis plus de 15 ans, fournisseur du Gouvernement Belge et des grandes Compagnies Coloniales Belges et Etrangères, informe le public qu'elle n'a rien de commun avec certaine firme portant le même nom. 10238
Grands Stocks Disponibles

500 FRANCS
A qui donnera des renseignements sur le vol de paradis et aigrettes de la Rue de Malines. MAISON LOOZE. 1e226

Cubes pour Bouillon
EXTRAIT - BOVOS
SUPÉRIEUR A TOUS LES
EXTRAITS DE VIANDE
La Société bruxelloise de produits alimentaires
TRÉFOR, 8, rue de l'Ecole, 18, JETTE
vous prévient qu'elle peut fournir toutes quantités de cubes et extraits solides et liquides de prix défiant tous les autres frimes par ce qu'elle fabrique elle-même ses matières premières dans ses usines, supprimant boutique, transport et le gain énorme des spéculateurs de guerre.
Prix spéciaux pour collectivités de petits ménages. Demandez prix 9300

ON DONNE LE PLUS HAUT PRIX
pour or — platine
argent — diamants
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
9 boulev. Anspach coin de la rue de l'Evêque
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
Grand Choix **de bijoux d'occasion**
Dégagements **sans frais** du MONT de-PIÉTÉ
9616)

JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS

Jeux de Loto avec boîte décorée

Petite boîte	Moyenne boîte	Grande boîte
0.48	0.55	0.75

Jeu de bac complet avec gobelet 3.95

Fusils à bouchon mécanisme et canon solides
1.45 0.55 0.25

Canons ressort très fort . . 0.85 0.65 0.32

Chaises à bascule tête de cheval 3.45 2.95 2.75

Chemins de fer mécaniques bon ressort
2.65 1.65 1.10

Cycliste mécanique, excellent mouvement 0.75

Jeu de cartonnage série réclame
Jeu de l'oie. Chapeau volant. Jeu de pêche. Loto d'images, etc.
Petit modèle, 0.65 Grand modèle, 1.25

Garnitures de ménage pour cuisine fer blanc poli
Grande, 1.25 Moyenne, 0.65 Petite, 0.45

Accordéons pour enfants . 5 1.95 0.68

animaux mohair ou peluche
Chiens-chats, 1.65 Chevaux, 1.25 Moutons-ours, 0.75

Forteresses compliquées, grande variété de modèles 2.75 1.45 0.95

Sabres fer blanc nickelé, garde et ceinturon
1.75 1.10 0.85

Tambours forte résonnance, forme belge
Grand 0.65 Moyen 0.45 Petit 0.25

Chevaux carton-pierre,

Haut. cent.	57	53	43
	1.15	0.95	0.65

Voitures attelées cheval carton pierre 0.95 0.60 0.45

Automobiles mécaniques, marche garantie 0.35

Poupées habillées articulées
Yeux à bascule, coiffure moderne, vêtements riches.
Prix exceptionnel 4.75

Cuisinières 5 casseroles. 1.65 1.35

Boites avec meubles, cuisine, salon ou chambres à coucher 1.75 1.25 0.75

Violons avec cordes et archet, bonne qualité 1.95 1.45

Pianos forme basse 0.95 0.75 0.55
forme haute 2.95 1.95 0.95

Grands magasins TIETZ SOCIÉTÉ ANONYME
Rue Neuve, Bruxelles

FABRIQUE DE MEUBLES
J. VAN LINTHOUT
16, Place Bara, 16 — BRUXELLES-MIDI
Vente avec fortes réductions de
100 MOBILIERS
Chambres à coucher en tous bois, luxe et ordinaire. — Salles à manger en chêne et noyer massif. — Bureaux bibliothèques. — Salons, cuisines. — Exécutions à prix de guerre de tous mobiliers sur commande. — Expédition en province.

Maladies secrètes, Reins, Vessie
Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans liter, de travail à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIES. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 francs. — Dépôt à Bruxelles : Van Reuterghem, 15, rue des Croisades ; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; LIÉGE ; Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; ANVERS - NT-WERPEN : Broedenraedt, 2, Chariette et ; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat ; GAND : De Meer, apotheker, 33, krugstraat. (7001

Pour cause de changement
DE PROPRIÉTAIRE
= Liquidation d'un stock de fourrures =
Renard argenté à partir de 85 fr. ; Renard rouge et blanc à partir de 65 fr., garnitures Skunks, long 5 mètres, 225 fr. ; étoles et manchons Petit Gris, Putois, Taupe, Colynski, Nutmeg, la garniture 95 fr. ; manteaux Loutre, Astrakan, Taupe Breidschwanz. — *Palmes d'Escrime.*
PRIX DÉRISOIRES
ARRANGEMENTS, TRANSFORMATIONS
68, Boulevard de la Senne, 68
Même maison :
CHARLEROI, 41, rue du Rocher, 41 9110

MESDAMES RETARD
si vous avez un retard inquiétez-vous de cette époque, pour éviter les insuccès, employez le Remède du Dr Thompson, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et qu'elle qu'en soit la cause accidentelle. Prix : 5 et 10 fr. Pharmacie des Croisades, 18, rue des Croisades, Bruxelles-Nord.
PRÉSERVATIFS pour les 2 sexes (Catalogue illustré envoyé) la description des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discrétion.) Prix : 1 fr. 00 avec 2 échantillons 7001

L'HIVER sera très RIGOUREUX

Pour vos mises en marche, Chauffage central et Réparations.
Adressez-vous
CHAUFFAGE VAN DAMME, 256, Rue Royale, 256
La maison se charge de la mise en état de tous systèmes. — Prix à forfait. 9514

Accoucheuse
PENSION, CONSULTATION, DISCRÉTION 200e
sérieux attaché à la maison
56, rue du Progrès (Nord)

Accoucheuse
Diplômé du 1er cl., 25 ans pratique, ex directrice institut *Pension à toute époque.* Consultat. secrètes. MÉTHOD NOUVELLE (0 fr. (gar. sans danger)
Mme DAME GILSON
140, rue Hôtel-des-Monnaies BRUXELLES (Porte de Hal)
Maison de Confiance 10048

Massage
138, rue Neuve, 1er étage. Entrée de la cour. (8908

FOURNEAUX magnifiques four. garnit à bois, r. de la Banque. (10105

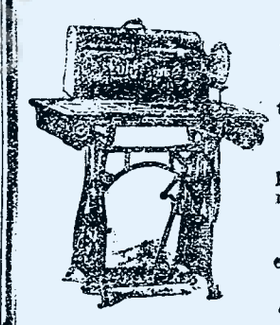
MASSAGE
manucure, 21, rue Champs-Elysées (place Communale), Ixelles ; de 11 à 6 h. ; s. 2 frcs.

Accoucheuse
Méthode certain.
Traitement, 10 francs. — Rue de la Croix de-Pierre, 12B, Bruxelles (porte de Hal, Saint-Gilles). 8726

Accoucheuse
1re diplôme. Nouvelle méthode garantie sans danger. Consultations secrètes. Prix modérés. Pension toute époque. 10186
194, Rue de Cologne (Nord)

Mme MARION
CONSEILS SURS
SANTÉ - HÉRITAGE
PROCÈS MARIAGE
Discrétion absolue
Réussite certaine
24, rue Joseph Claes
BRUXELLES-MIDI 10243

Mme PERRINCKX
Accouch., 1re dipl., pension à toute époque 10139
17, RUE DUPONT, 17 (NORD)



La Maison Julius HOLZ
11, rue de la Buanderie, à Bruxelles
tient toujours un assortiment des plus complets de
Machines à tricoter et de Machines à Coudre
pour tous les métiers. Elle recommande spécialement ses machines pour
Selliers, Sous-Selliers, Tailleurs et Tailleuses
et tous les accessoires.
Machines à coudre pour l'usage des familles « LA PERLE ». Qualité supérieure. (9397a

ACCOUCHEUSE
1res diplômes. — Pension. — Consultations à toute époque. (6939
Traitement complet 25 fr.
Médecin attaché à la maison.
120, Boulev. du Nord

Accoucheuse
1re diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice maternité. Pension toute époque. — Consultations. Prix modérés.
Mme Vve De dissche
91, rue de la Victoire (Porte de Hal)
BRUXELLES 10195

Jambons fumés
Gros — Demi gros
SALTUS 10, Mont. de l'Oratoire

Accoucheuse
Diplômée 1re classe en France et Belgique
Ex-Interne des Hôpitaux ÉPOQUES
Nouvelle méthode garantie sans danger. — Époques. — Consultations secrètes. — Prix modérés.
14, pl. des Martyrs (G. du Nord, donnant rue Neuve). (6346

Cafés Crus, Sardines, etc.
J. CROOY & Cie (9947
197, Aven. de la Reine, Bruxelles.

Plaque chauffante occasion unique 221, avenue de la Toison d'Or.

Accoucheuse
Diplômée 1re classe
PENSION - CONSULTATIONS
Prix modéré 10201
Rue Coenraets, 22 (G. du Midi)

Accoucheuse
30 ans pratique, 1er diplôme
Ex-Directrice maternité
Pension, consult. à toute époque
Traitement : 10 francs Médecin attaché à la maison.
44, rue de la Rivière (Nord)

ON EN MANGERAIT !!!
Savonnerie BREDA
(DÉPOT POUR LE GROS)
28, rue de Berlaimont, 28
(Banque Nationale) 9739

MADAME ESTER
16 ans même maison
Conseils, renseigne sur tout, mariages, procès, commerce, héritages
RÉUSSITE CERTAINE
37 rue des Plantes
DISCRÉTION ABSOLUE 9173

PILULES FEMINA
Effet certain et inoffensif
PRIX : 5 FRANCS
Pharmacie :
65, rue Mont. Dansaert
BRUXELLES 9840

Mme Maria
VOYANTE
5, rue du Viaduc, 5
IXELLES M899
Entrée directe

MAISON d'Accouchement
1er ORDRE
Pension — Consultation
178, rue Washington 10037

LA CÉLÈBRE
Mme Juliette
CONSEILS AUX DAMES
Renseigne sur tout
Réussite certaine 9660
Consultations depuis 1 franc
21, rue d'Accolay, 21
près des rues de l'Etuve et Poinçon

Cabinet Médical
19, rue de la Fraternité
(donne dans la rue de Brabant)
BRUXELLES-Nord
VOIES URINAIRES
Consultation : 2 francs
de 8 h. matin à 8 h. soir
dimanche de 8 à 12 h. (9175

Manucure
par dame 51, rue du Méridien, De 11 à 8 heures. (9785

CAOUTCHOUC
Vessies de Football.
Tuyaux. — Injecteurs.
Canules. — Poires. — Rondelles.
Préservatifs. — Tous articles en caoutchouc.
119, Bd. du Midi. (912)

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot sentant ses poumons une gêne,
Bien vite s'appliqua la Ouate Thermogène.
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son goulot.
LE THERMOGÈNE engendre la chaleur et guérit en une nuit
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude
En vente dans toutes pharmacies. — La boîte : fr. 1.50 ; la demi boîte : fr. 0.80

A partir de ce jour, les mentions indiquant l'heure de l'Europe Centrale sont seules autorisées dans les annonces généralement quelconques. Les indications entre parenthèses sont interdites.

OFFRES D'EMPLOIS

Administration dem. ménage 2 enf. 40 a. com. concierge. S adr. mardi entre 10 h. et midi, 13, rue de la Bienfaisance. (A.C.112

OFFRES ET DEMANDES DE CHAMBRES, QUARTIERS, MAGASINS ET MAISONS A LOUER

Quart. 1er ét. 23 fr. rue Gray, 177a. Ix. Tout à l'étage. (10165

On dem. à ler av. option achat mais. av. p.coch. ou entr. fact. bur. 147, r. de Anvers. (10215

Appart. 4 à 6 pl. s/ loc. électr. chauff. 28, r. Paul Lauters. (10248

A louer 1,100 fr. b. mais. rentier 30, rue de Pologne, St-G. Vue ou prévt r. Terre-Neuve, 14 (9900

Rez-de-ch. pour servir de bur. ou dép. de fabr. à louer, r. Gallait, près pl. Liedts. Px. adr. 70, r. du Midi. (9776

Pied à terre à louer. 3, rue du Damier (Nord). (10219

Belle sit. près Mon Cpagne, à louer, mais. mod. app. franç. et aut. e tout confo. t. S'adres. 24 ue Renier Chalon. (M963

Bureau et chambre garnis pied à-terre ou autre, 23, chaussée de Wavre. (10233

VENTES D'OBJETS DIVERS

A VENDRE
Vaste immeuble pouv. servir pr élin., congrég., terrains, nombr. villas et mais. de ville, commerces à céder, avantag. Demander *liste grat.* au Crédit Immobilier, 161, boulev Anspach. (10253

SAINT-NICOLAS
A vendre d'occas. train mécan. av. nombreux accessoires, 25 fr., rue Masui, 133. (10239

REELLE OCCASION
2 buff. ch. sculpté, 1 table, 5 st., 1 gl. btée, 6 chaises. (M 902
38, rue Malibran, Ixelles.

Pianos
Location d'excellents pianos, dep 8 fr. par mois. 16a aven. J. a Voldere (Porte de Hal). (9913

Occasion. Chiffonnière empire 5 tiroirs garn. cuiv. tabl. marb à v. pr. de guerre, 4, r. Commerçants. (10251

LIQUIDATION
150 pianos neufs à vendre quasi pr rien. 43, r. St Lazare. (10116

VINS-CHAMPAGNE
EN GROS
9, rue de Hollande (Midi)
(M 914

MOBILIER DE RENTIER
A vendre de suite : salle à manger de luxe, valeur 8,000 fr. pour 650. Sièges animaux et 2 grandes bibliothèques, 3 sup. fauteuils club en vrai cuir ; salon doré L. XVI ; un piano J. Gauthier ; 6 beaux tableaux ; chambre à coucher L. XVI en acajou, une en noyer ciré ; bons tapis, chaise longue, belle étole et grand manchon skunge ; objets d'art et colonnes marbre. Objets divers. 55, *boulevard Lambermont* ; trams, 3, 53, 56, 82 (9781

ACHATS D'OBJETS DIVERS

ACHAT D'OR
Argent, platine, pierres, perles au plus haut prix. 109, rue de Terre-Neuve. (10258

MEUBLES ANCIENS
On cherche acheter d'occasion de beaux meubles anciens en Renaissance flamande ainsi que des gobelins. Ecr. S. R. D. bur. journ., 70, rue du Midi. (10257

Américaine désire acheter cheval de selle. Offre avec prix à Edward W. 32, rue du Prévot, Ixelles. (10259

J'ach. matér. de réempl. portes, châssis, fers, bois, etc. S'adr. 46, r. du Lion, Schaerbeek. (10255

HAUT PRIX. J'ach. matelas et laine d'occ. 84, r. Consolation. (10252

Suis acheteur Bordeaux authentique en barriques et en bouteilles. P.D. bureau du journal, 148, boulevard Militaire. (M 914d

Cercle. On dem. mobilier compl. faut. club, etc. Ecr. A.D.M.5, rue de la Madeleine, 65. (10224

J'achète très cher : plomb, mercure, fonte, colle de menuisier et vieux accumulateurs. 183, rue des Tanneurs. (10172

LAMPES ACÉTYLÈNE
Lempereur et Bernard, Liége
LIVRABLES DE SUITE 9352
Agent : **L. GERARD 1, boulevard Leopold II. Bruxelles**

VIEUX DENTIERS
sont achetés
jusqu'à 5 fr. la dent
57, rue Van Oost, Schaerbeek

ANGLAIS
Par professeur d'orig. expér. leç. parl. conv. corr. commerc. 53, rue Vanderlinden (10068

OBJETS PERDUS

Perdu samedi soir, 8 h. 1/2, entre rue Beenaerts et hôpital militaire, accroche en argent cout. : 1 chapelet et un porte-monn. argent. Rapp. contre 100 fr. de récomp. 32b, aven. de la Couronne. (M.975

ANIMAUX EGARES

Trouvé lundi soir chien loulou de Poméranie bl. Réclamer 17, rue Haberman, Cureghem, entre 4 et 5 heures. (10241

DIVERS

Mais. de commerce à reprendre, 600 francs avec rayons. 41, rue de l'Eglise, St-Gilles. (10235

DEMANDES ET OFFRES DE CAPITAUX

Prêts hypothécaires 1er rang sur propriété, usufruit, succession, livrets d'épargne, inscriptions et titres. 160, av. Marie-José (8 à 7 h.), Cinquant., Woluwe. (9842

PRÊTS
Sur hypothèque, inscript., créance hypothécaire et sur garantie. Rien d'avance ; solution rapide. A.M.16, bur. journ. 70, r. du Midi. (10193a

Capitaux
On demande 30,000 fr. sur garantie double. B.C.20, bur. journ. 70, rue du Midi. (10193

LE BEURRE
coûte cher
Economisez-le en employant du fromage blanc que vous pouvez faire vous-même grâce à
- LA FROMAGINE -
qui permet à tout le monde de faire presque pour rien du délicieux **FROMAGE BLANC**
EN VENTE PARTOUT
0.50 centimes le flacon de 60 doses
GROS : 14 avenue Paul De Jaer. 14
BRUXELLES SAINT GILLES

PRÊTS 3 à 5 p. c. L'AN
Hypothèques indivis., nues propriétés, usufruits, livrets d'épargne, inscriptions titres et sur toutes garanties sérieuses, aussi aux arrêtistes solvables. Achats créances hypothécaires immeubles rentes viagères. Aucun frais d'avance. On traite en province, de 3 à 7 h.
6 Rue de l'Amazone, Bruxelles 6
10150

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PIGIER
60, Rue du Pont-Neuf, 60
Sténo-Dactyl. Comptabilité

LANGUES
Le jour 3 h., par semaine, 5 fr. par mois ; le soir : 2 h. par semaine, 10 fr. par mois.
Prix réduit pour plusieurs cours. (9979

Leçons particul. angl., franç., mathém., sciences comm. Preparation aux examens. Prix mod., 16 ans prat., 299, rue des Coteaux. M. 840

TREILLAGES
pour clôtures ; chassis pour fenêtres ; treillages ondulés ; paillassons métalliques en fil d'acier et fil de fer. 90, r. d'Ecosse, Brux. (9751

Laiterie-crèmerie demande dépôt quelconque. S'adresser N. D. rue du Viaduc, 127, Ixelles

On dem. offre pr tous produits aliment. S'adr. 103, r. Grétry, à Liége (10171

METAUX. — Cuivre, mercure, étain, plomb, nickel, plus haut prix de 10 à 12 h. et de 2 à 6 h. 5, rue du Frontispice (Nord). (10202

Laboratoire de chimie Dr F. Claessens, rue du Drootbeek, 68. Analyses et recherches chimiques (10025

A reprendre
RESTAURANT
BONNE RÉPUTATION
chiffre d'affaires imp., à céder long bail. S'adr. HUGO, 11, route de Botanique, Bruxelles. (9760

Fourrures
Atelier spécial de réparat., transformat., lustrage, nettoy., mais. de conf. Bas prix, 65, r. du Bailli (près église Aven. Louise). (9395